



Numéro 117 - 1<sup>er</sup> Trimestre - Bulletin Municipal d'information

# TUIN

Le Trait  
d'Union  
Nivolésien

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h  
levée du courrier : 15 h  
le samedi : 9h -12h  
levée du courrier : 11h30

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
mercredi : 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

## CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31  
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

## Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Bous sieu, tél 06 46 88 73 05

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial.....	P. 2
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
Espace d'expression des groupes du conseil municipal.....	P. 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 11
La vie locale.....	P. 12 à 13
La vie culturelle.....	P. 14 à 19
La vie sportive.....	P. 20 à 25
La vie des écoles.....	P. 26 à 27

# Récapitulatif des manifestations

- **Exposition de peinture Aimé Lapierre**  
à la bibliothèque du 7 au 30 mars
- **Exposition de la mosaïste Sophie Munoz**  
à la bibliothèque durant le mois d'avril.
- **Nettoyage de printemps sur la commune**  
Samedi 2 avril 9h00 au foyer
- **Théâtre - compagnie FEELINE**  
Samedi 2 avril 20h30 à la salle des fêtes
- **Tournoi de basket** : samedi 16 avril au gymnase
- **Country, après-midi dansant** : dimanche 17 avril
- **Repas du CCAS** : Dimanche 24 avril 12h00 à la salle des fêtes
- **Soirée de nivolas-Théâtre**  
par ANIMAFOUR « J'avais un beau ballon rouge »  
Vendredi 29 avril 20h30 à la salle des fêtes
- **Soirée de nivolas-Théâtre**  
par ANIMAFOUR « Un si bel été »  
Samedi 30 avril 20h30 à la salle des fêtes
- **Marche dans la nature - ALEP Plein Air**  
Dimanche 8 mai rendez-vous au foyer
- **Concours de Pétanque 38** au stade lundi 16 mai
- **Biennale du cirque CAPi** jeudi 19 mai sur la place du village
- **Basket - tournoi du club BCN** - samedi 21 mai au gymnase
- **Cérémonie pour la fête des mères**  
Vendredi 27 mai à 18h30 au foyer
- **Apéro lecture de l'atelier d'écriture**  
à la bibliothèque samedi 4 juin à 11h30
- **Théâtre ALEP Arts et culture**  
Vendredi 17 juin à 20h30 à la salle des fêtes
- **Gala EGN** samedi 18 juin au gymnase
- **Gala annuel de judo** : vendredi 24 juin au gymnase
- **Kermesse du Sou des écoles du village** au stade samedi 25 juin
- **Golf, concours approche** vendredi 1er juillet
- **Fête d'été au stade**, samedi 2 juillet à partir de 14h00
- **Tournoi de pétanque du BCN** au stade samedi 9 juillet

## Additif au compte-rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2015

La rédaction du compte-rendu concernant l'évolution de la Maison Médicale l'Emeraude pouvait être mal interprété. En fait, la phrase visait le devenir de la Maison Médicale, à terme, au moment de la livraison du nouvel immeuble. Pour le moment l'équipe reste telle qu'elle apparait dans la liste des services publiée dans ce TUN.

## Le Mot du Maire

Lorsque vous aurez entre les mains ce TUN numéro 117, dont Graziella Bertola-Boudinaud avec l'aide de l'Imprimerie Carle a revu la présentation, pour le rendre plus attractif, le budget 2016 ne sera pas encore voté, mais les grandes lignes en sont désormais arrêtées.

Un mot d'abord sur les contraintes qui pèsent sur les collectivités locales, les services publics et les dépenses de santé, suite au prélèvement important opéré par l'État pour alimenter le CICE (Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi). Ce crédit accordé aux entreprises les plus grandes, devait contribuer à créer des emplois. A ce jour, le résultat est tellement le contraire de celui annoncé que le Premier Ministre a élevé le ton, sans pour autant exiger des entreprises qui ont augmenté les versements à leurs actionnaires, sans créer d'emploi, qu'elles remboursent ce crédit. Un seul exemple nous fait bondir : Air France avait reçu plus de 1,6 millions d'euros du CICE, au moment où l'entreprise a annoncé 3000 suppressions d'emplois.

Pour la commune ces contraintes, ce sont d'abord la baisse de 80 000€ de la Dotation Globale de Fonctionnement par rapport au montant de 2013. (185 000€ en 2013 - 104 000€ en 2016).

Mais à cela, il faut rajouter les charges nouvelles qui sont imposées aux communes suite au retrait des services de l'État. La mise en place des activités péri-scolaires, suite à la modification des horaires des écoles, la réforme des instructions d'urbanisme, qui oblige à traiter les dossiers dans un temps plus réduit, donc nécessite du personnel supplémentaire, et à partir de cette année, le remboursement à la CAPI des frais d'instruction des permis de construire. En ne citant que pour mémoire, le classement des archives qui n'est plus assuré par le service départemental, mais par l'archiviste de la CAPI moyennant facturation de l'intervention et la comptabilité où tout le travail préparatoire est désormais effectué en commune. Et je garde pour la fin cette dernière invention : le contrôle des poteaux d'incendie qui était effectué par les pompiers devra désormais être fait par la commune. On se demande où cela va s'arrêter.

Comment dans un tel contexte bâtir un budget communal ?

Nous avons réduit nos charges de personnel, mais nous ne pourrons aller plus loin dans ce domaine. Nous avons revu nos fournitures de gaz et d'électricité pour diminuer les coûts...mais EDF annonce déjà des augmentations qui vont nous manger les économies réalisées.

Avec cela, nous avons fait une priorité du maintien du budget des écoles et des associations sportives et culturelles qui répondent aux besoins de la population et en tout premier lieu à ceux des enfants.

Nous allons terminer cette année, la mise en accessibilité des bâtiments communaux et nous commencerons à nous attaquer à celle des voiries, ce qui est autrement plus difficile. Enfin, la grosse dépense de cette année sera la réalisation d'un local fermé pour pouvoir garer « hors-gel » les véhicules et les équipements dont la commune s'est dotée pour réduire l'usage du sel et des désherbants. Compte-tenu de ces éléments, nous proposerons au Conseil Municipal une augmentation de 2% du taux des taxes communales.

Je voudrais également vous alerter sur le traité en cours de négociation entre la Commission Européenne et les États-Unis, le TAFTA (Traité Transatlantique). Ce traité prévoit de faire sauter toutes les contraintes à la libre circulation des marchandises entre l'Europe et les USA, y compris celles qui concernent la sécurité alimentaire qui est plus stricte en France qu'aux États-Unis. De plus ce traité prévoit, entre autres, que tous les services actuellement pris en charge par les collectivités, s'ils sont dans un domaine où ils sont assurés par des sociétés privées aux USA, pourront être attaqué devant un tribunal d'arbitrage privé, afin de pouvoir laisser jouer la concurrence. Les hôpitaux, les écoles, la sécurité pourraient être ainsi obligés de s'ouvrir aux entreprises américaines. Il est clair que les agriculteurs qui ont déjà beaucoup de difficultés à vivre de leur travail ne pèseront pas lourd face aux mastodontes de production de céréales, de lait et de viande américaines.

Que pourrons nous faire face à ce traité ? Déclarer la commune «Hors-TAFTA», comme beaucoup de communes l'ont déjà fait ? Merci de nous faire remonter votre opinion sur le sujet afin que nous le proposons au Conseil Municipal.

*Michel Rival*

## Editorial

La 38ème édition de l'exposition de peinture de Nivolas-Vermelle vient de se terminer. Il y a 37 ans cet événement avait été créé par la volonté de Georges Savary adjoint au Maire et le maire de l'époque Gaby Pellet en partenariat avec l'ALEP et sa section Arts et Culture. Depuis les instigateurs ont disparu mais l'événement perdure et parce qu'il a su évoluer et se développer, il rencontre chaque année un succès grandissant. Cette année le public a été marqué par une palette de couleurs éblouissantes.

De la couleur nous en avons besoin pour lutter contre la tristesse de l'actualité. Alors que nous vivons une époque étrange, instable et que de terribles événements ont frappé notre pays, on constate que l'obscurantisme attaque ici et ailleurs les lieux, les signes et les symboles culturels ou sportifs. Ces agressions nous montrent à quel point la culture, les pratiques culturelles démocratiques, les pratiques associatives effraient les obscurantistes. La vie associative et la culture sont des facteurs d'élévation humaine, elles permettent à chacun de se révéler, d'exister de manière autonome. L'enjeu de ces pratiques est bien un enjeu de démocratie.

L'Art nous aide à poser un regard sur le monde qui nous entoure. Il nous permet de le penser et de l'imaginer différent du formatage proposé quotidiennement. Le sport permet de se dépasser, de découvrir l'autre comme un partenaire et de découvrir la richesse de la coopération. L'art, le sport, la vie associative doivent nous aider à sortir de la résignation qui bride tout espoir de changement. Mettre de la couleur dans la vie devient une nécessité pour partager nos espoirs.

N'oublions pas que la vie associative contribue à créer du lien social. Pour l'équipe municipale le soutien à toutes les associations est important et celle-ci s'organise pour être représentée lors de chaque manifestation. Alors que nous étions démarchés pour financer le bulletin municipal par la publicité, le choix a été de laisser les recettes de sponsors aux associations. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est accompagnée de l'élaboration d'un PEdT (Projet Educatif de Territoire). L'objectif du PEdT est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Pour atteindre cet objectif, une synergie entre l'École, le périscolaire, les familles et toutes les associations communales sportives et culturelles est indispensable. Dans notre PEdT une large place est donnée aux associations. Prochainement, elles seront toutes invitées à travailler ensemble sur ce Projet pour y poser sa couleur. Dans ce projet, chacun a sa place, chaque association a sa place car «il faut tout un village pour éduquer un enfant...»

*Graziella Bertola-Boudinaud*

**Orientations pour l'élaboration du Budget 2016 :** En fonction du vote du budget 2016 de l'Etat, on dispose des éléments suivants : la réévaluation forfaitaire des bases sera de 1%. Le prélèvement pour participation à la dette de l'Etat devrait être de 38 000€ supplémentaires, soit 80 000€ par rapport au Compte administratif 2014. (En 2015, ce prélèvement a été de 45 000€), à cela, il faut ajouter le versement de 10 000€ à la CAPI, pour le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme. Deux inconnues ne sont actuellement pas chiffrées, ce sont les mesures catégorielles prévues pour les agents de catégorie C et de catégorie B et l'intégration d'un nouveau pourcentage de cotisation à la CNRACL. Les mesures prises en fonctionnement, dans le budget 2015 ont été la mise en concurrence pour la fourniture de gaz et d'électricité qui devrait réduire un peu la facture de l'énergie. Le poste de Secrétaire Générale a été supprimé et les tâches réparties entre le Responsable des Services Techniques et la Secrétaire Administrative Principale, dont le poste a été porté à 100%. Un complément de poste de secrétariat sur 16h/semaine a été mis en place. Il est actuellement sous contrat. Proposition d'élaborer le budget 2016 avec une augmentation du taux des trois taxes de 2%. En investissement, la seule réalisation importante proposée sera la réhabilitation extension de l'entrepôt communal, l'équipement de l'école primaire en informatique et un début de réalisation des aménagements de lutte contre le ruissellement sur le plateau de Plan-Bourgoin.

**Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2016 :** La loi permet d'autoriser le conseil municipal à régler des factures d'investissement jusqu'à concurrence de 25% du montant inscrit au budget primitif de l'année précédente, dans l'attente du vote du budget 2016. Proposition de délibérer pour : Opération 104 voiries diverses :  $72\,366\text{€} \times 25\% = 18\,000\text{€}$ , Opération 108 Divers bâtiments :  $77\,636\text{€} \times 25\% = 19\,400\text{€}$  et Opération 109 Divers matériels :  $70\,500\text{€} \times 25\% = 17\,625\text{€}$  (Unanimité)

**Aménagement du seuil de la scierie sur l'Agnay :** L'Agnay est classée au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement – liste 2. Cet article fait obligation au propriétaire ou au gestionnaire de l'ouvrage répertorié sous le numéro ROE 41320 dénommé seuil de la scierie d'étudier l'impact de l'ouvrage sur le transport des

sédiments et la libre circulation des poissons et de réaliser les travaux dans les cinq ans à compter de la date de publication de l'arrêté de classement. Une subvention pouvant aller jusqu'à 100% du montant des études et des travaux peut être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée. Proposition de saisir le syndicat de la Bourbre pour aide à l'élaboration du dossier d'étude et de travaux.

**Demande de subvention pour réhabilitation et extension de l'entrepôt communal afin de mettre hors gel les matériels de désherbage par eau chaude et de déneigement :** La commune s'est inscrite dans une démarche de suppression des produits phyto-sanitaires dans l'entretien des voiries et des espaces publics et elle a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée pour s'équiper d'un désherbeur à eau chaude. De même, elle s'est équipée d'un dispositif de déneigement avec des buses permettant une réduction importante de l'épandage du sel sur les routes. Ces deux équipements doivent être garés dans un local hors gel sous peine de détérioration. Le Conseil Municipal, dans sa délibération du 1er juin 2015 a décidé de la réhabilitation et de l'extension de l'entrepôt communal existant et a désigné le Cabinet d'architecte Piccoli pour élaborer le projet. Le bâtiment existant sera isolé pour réduire les coûts de chauffage et l'extension sera traitée pour réduire au maximum les coûts de fonctionnement, en particulier sera mis en place un système innovant de panneaux rayonnants. Le coût estimatif des travaux est de 173 910€, la mission de maîtrise d'œuvre de 10 000€, soit un coût total hors taxes de 183 910€. Proposition de solliciter de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement Territorial Rural une subvention pour la réhabilitation et l'extension de l'entrepôt communal. (Unanimité)

**Demande de Subvention au Conseil Départemental pour la réhabilitation extension de l'entrepôt communal :** même demande pour le Conseil Départemental (Unanimité)

**Information sur le recrutement d'une Bibliothécaire en remplacement de Mme Mathevon :** Suite aux avis publiés dans Emploi Public et sur le site des bibliothèques, une trentaine de candidatures ont été déposées, quatre ont participé à l'entretien. La candidate placée en première position par le jury n'ayant pas donné suite

à sa candidature, la candidate placée en seconde position a été contactée et accepte le poste. Du 8 janvier au 29 février 2016, elle sera en contrat sur la base de 20h hebdomadaires, afin de se familiariser avec les équipes de bénévoles et les enseignants, dans le cadre des interventions scolaires. A partir du 1er mars, le contrat passera à 30 heures hebdomadaires afin d'assurer le remplacement de l'actuelle bibliothécaire.

**Participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu :** Proposition de signer l'avenant n°3 à la convention du 07 mai 2012 relative à la participation financière des communes concernées aux charges de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu, sur la base de 0,51€ par élève, soit 96,90€ pour l'année scolaire 2015-2016. (Unanimité)

**Cession gratuite de la parcelle AH 387 à M. Souzy :** Le Conseil Municipal a délibéré pour cette cession lors de la séance du 5 novembre 2015. Toutefois une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de la délibération. Il convient de redélibérer. Rappel de la question : le terrain d'assiette des immeubles de Curtet a été mis à disposition de l'OPAC 38 sous la forme d'un bail emphytéotique. L'OPAC 38 a construit les logements, mais elle a laissé un délaissé en bout de parcelle, pour ne pas grever le coût des jardins pour les locataires. Le voisin M. Souzy est intéressé pour récupérer cette parcelle mitoyenne à la sienne et pour l'aménager en jardin potager. Proposition de sortir cette parcelle cadastrée AH 387 de 126m<sup>2</sup> du bail emphytéotique et de la céder gratuitement à M. Souzy. Celui-ci prendra en charge tous les frais afférents. (Unanimité)

**Renouvellement de la barre fixe au-dessus de la fosse au gymnase :** La barre fixe actuelle présente des signes de faiblesse et cela pose un problème de sécurité, car l'équipe des garçons s'est étoffée et utilise cette barre fixe. De plus cette barre fixe est utilisée par les écoles dans le cadre scolaire. Un premier devis avait été établi par Gymnova pour une barre neuve. Le prix avait été déclaré trop élevé. Gymnova fait une autre proposition pour une barre qui a été mise à disposition de clubs pour plusieurs compétitions au prix de 1458,00€. Proposition de renouveler cette barre au prix réduit. (Unanimité)

**Information sur le recensement de la population :** La population recensée en 2015 s'établit à 2536 (2510 personnes en

## Conseil Municipal : séance du 07 janvier 2016 (suite)

ménages et 26 en communautés). Toutefois, compte-tenu des lissages mis en place, la population validée sera celle comptée au 1er janvier 2013, soit population municipale 2450, population comptée à part 48, population totale : 2498.

**Nouvelle période de d'exonération des locations du local de l'épicerie :** l'exonération de loyer d'un an du local de l'épicerie s'est terminée au 31 décembre 2015. Si le chiffre d'affaire est en légère progression, il est encore insuffisant pour

permettre la pérennité du commerce de proximité. Plusieurs conseillers municipaux proposent d'accorder une nouvelle période d'exonération de six mois. (16 pour, 3 abstentions)

## Conseil Municipal : séance du 15 février 2016

**Programme d'installation de bornes de recharges publiques pour véhicules électriques :** Le SEDI est chargé de programmer et de réaliser l'installation de bornes publiques sur le département de l'Isère. Le schéma établi par un bureau d'étude positionne quatre bornes sur la commune de Nivolas-Vermelle. Chaque borne comportera deux prises, donc nécessite de mobiliser trois places de stationnement : une normale et une double (handicapés), soit une surface d'environ 35m<sup>2</sup>. Le coût d'une borne est estimé à 12 000€ HT, et la participation de la commune serait de 30% soit 3600€ par borne, plus l'aménagement des places de stationnement. Proposition de ramener le schéma à une borne sur la commune. Positionnement en priorité sur le parking du Centre Commercial Colruyt, si le propriétaire est d'accord, sinon sur le parking de covoiturage (Unanimité).

**Litige par rapport à l'inondation du garage de Mme Badin :** Lors de l'orage du 6 octobre 2015, le garage de Mme Badin a été inondé par les eaux venant de la voirie. La rue du Bas-Vermelle étant une voirie d'intérêt communautaire, nous avons transféré le dossier à la CAPI et nous ne nous sommes pas rendus à la convocation de l'expert. L'expertise rend la commune responsable de l'inondation par défaut d'entretien du fossé. L'assurance de Mme Badin se retourne vers la commune et réclame le montant du dommage de 500,00€. Décision de prendre en charge le sinistre, éventuellement avec notre assureur (17 pour, 1 contre)

**Audit du restaurant scolaire :** M. Schauss a rendu son rapport concernant l'analyse qu'il a fait du fonctionnement du restaurant scolaire. Il met en avant la qualité de la préparation des repas, mais pointe un certain nombre d'améliorations nécessaires :

*En cuisine :* Rédiger les protocoles HACCP portant sur la préparation des repas et l'entretien des équipements. Acheter des équipements complémentaires (à inscrire

au BP 2016). Percer une porte de communication entre la cuisine et le bureau afin de dégager la zone de livraison des marchandises du bureau qui y est installé.

*En salle à manger :* Equiper progressivement les salles à manger avec des chaises moins lourdes. Envisager une formation des personnels qui interviennent en salle pour améliorer le temps de repas.

*Pour les inscriptions :* Revoir la question des annulations le jour même, car cela entraîne une production importante de déchets de l'ordre de 10 à 15%.

Les suites à donner seront examinées en commission scolaire.

**Centre de loisirs :** définition des dates de fonctionnement, proposition du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet 2016.

**Tarifs :** proposition d'appliquer une augmentation de 2% au tarif de chaque tranche soit : de 0€ à 285€ : 4,45€, de 286€ à 567€ : 6,70€, de 568€ à 727€ : 9,10€, de 728€ à 933€ : 11,45€, de 934€ à 1208€ : 13,90€, de 1209€ à 1326€ : 16,60€, supérieur ou égal à 1327€ : 17,75€, hors commune inférieur à 1000€ : 18,75€, hors commune sup à 1000€ : 19, 20 (Unanimité)

**Plan de gestion de l'ambroisie :** Depuis 2012, la CAPI assure l'animation et la formation d'un réseau de référents ambroisie qui regroupe élus, techniciens et agriculteurs.

Depuis 2015, la CAPI a organisé et financé la mise à disposition de chaque référent d'outils de signalement de gestion et planification de la lutte contre cette espèce nuisible. Grâce à ces outils, chaque commune devrait être en mesure de connaître les zones infestées, la période et les coûts à engager pour la supprimer. La seconde phase sera engagée dès l'été 2016. Elle peut s'articuler de deux façons : Un plan de gestion communal piloté par la commune coordonné avec les actions intercommunales. Un plan de gestion intercommunal piloté par la CAPI, qui permettra la mutualisation des moyens et la maîtrise des coûts.

Le plan communal mis en place actuellement comporte un suivi des zones infestées et une fauche supplémentaire avant la montée en graine. Proposition de maintenir le plan communal (Unanimité)

**Représentants de la commune au sein des commissions de la CAPI :** Validation des désignations suivantes : Commission urbanisme et foncier : Viviane Bonnet Titulaire, Christian Beton suppléant, commission bâtiments et moyens généraux : Viviane Bonnet titulaire, Colette Deroux-Dauphin suppléante, commission cycle de l'eau : Michel Rival titulaire, Roger Dolin suppléant. (Unanimité)

**Mise en place de l'entretien professionnel :** L'entretien professionnel a été rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation. La valeur professionnelle des agents est appréciée sur la base de critères déterminés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité. Proposition d'adopter, pour démarrer, les critères et la grille d'entretien élaborée par le Centre de Gestion de l'Isère. (unanimité)

**Assurance des garanties statutaires du personnel :** Le contrat d'assurance de Groupama pour la garantie des risques statutaires est arrivé à échéance le 31 décembre 2015. Proposition de reconduire le contrat pour une durée de trois ans aux taux suivants : 6,35% pour les agents CNRACL, 1,44% pour les agents IRCANTEC, avec une franchise de 10 jours en cas de maladie ordinaire. (unanimité)

**Information sur la situation du bureau de tabacs :** Les douanes nous ont informés que l'enquête préalable à l'implantation d'un débit de tabac sur la commune est en cours.

**Charte de mise à disposition de la salle des fêtes :** Proposition de mise en place d'une charte prévoyant les engagements respectifs de la commune et du producteur de spectacle lors de la mise à disposition

de la Salle des Fêtes pour l'organisation d'un spectacle, dans le cadre de la programmation communale des soirées de Nivolas. (Unanimité)

**Sécurité route de Sérézin :** Un nouvel accident grave s'est produit route de Sérézin. Contact sera pris avec le département et la CAPI afin de trouver des solutions d'amélioration de la sécurité.

**Portage de repas :** On constate une légère diminution du nombre de portage de repas à domicile. Ce service permet d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Un article sera fait dans le TUN en ce sens.

**Commissions bibliothèque :** Installation de la nouvelle bibliothécaire en remplacement de la titulaire qui part à la retraite. Présentation de la charte du lecteur. Mise en place d'un exercice incendie avec les pompiers. Etudier la possibilité de mettre des roulettes sous les bacs des albums enfants qui sont très lourds à déplacer.

**Commission finances :** Un premier cadrage du budget 2016 a été fait. De nouvelles données devront être intégrées (congé de maladie d'un agent, congé de maternité d'un autre). Les données des bases et des dotations ne sont pas encore connues. Il apparaît, sous réserve de confirmation de ces données, qu'une augmentation de 1% des taux serait suffisante.

**Commissions CAPI :** Environnement, relance pour obtenir une estimation du coût de transformation d'une collecte en collecte sélective au porte à porte. Culture : candidature de la commune pour accueillir un concert décentralisé de jazz. Demande d'avancer sur le chantier de collaboration entre les bibliothèques communales et le réseau des bibliothèques CAPI. Culture Val d'Agny : Volonté de coordonner les activités

prises en place dans les communes du territoire. Transports : lors de la refonte des lignes, voir la prolongation de la ligne D de Boussieu au Lycée Saint-Marc, en passant par la ZAE du Vernay.

#### **Déclarations préalables :**

*Alberto Faria :* parcelles AH 132-133, en zone Ua au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour aménagement de combles et création de fenêtres de toit, ouverture en façade et création d'un balcon, 3080 RN85.

*EDF ENR Solaire :* parcelle AE 638, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation d'un générateur photovoltaïque au 117 rue de Vermelle.

*SCI Giaouras :* parcelle AC 125, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour ravalement de façade bardage et crépi au 1650 RD 1085.

*Société Garcia Hervé fleurs :* parcelle AB 243, en zone Ui au PLU, pour modification de façade au 1095 RD 1085.

*Société Garcia Hervé fleurs :* parcelle AB 243, en zone Ui au PLU, pour installation d'une enseigne commerciale en façade au 1095 RD 1085.

#### **Certificats d'urbanisme :**

*Cabinet d'Urbanisme Reynard :* parcelle AB 115, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur terrain situé 170, Avenue de Ruffieu.

*Me Anne Muffat :* parcelle AC 335, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour CU sur un terrain bâti situé 383, rue des Châtaigniers.

*Me Costes et Laydernier :* parcelle AD 387, 393, 398, en zone Ub et Nd au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 47, Allée du Bois des Mûriers.

*Me Costes et Laydernier :* parcelles AD 153, 154 et 644, en zone Ub et ND au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 525 Avenue de Ruffieu.

*Me Jérôme Ray :* parcelle AD 442, en zone AUi au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé dans la ZAE du Vernay.

*Me Franck Boule :* parcelles AB 252, 256, 651, 841, en zone Ui au PLU, pour CU informatif sur terrains bâtis au 839 RD 1085.

*Me Caroline Bedel-Bonjean :* parcelle AD 418, en zone Ub au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti 324, Allée de Montcizet.

*Me Laydernier :* parcelle AD 61, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur terrain situé au Bas-Nivolas.

#### **Permis de construire :**

*SCI CODA (M. Laurent Darne Barbet) :* parcelle 19p, 25p et 363p, en zone AUi au PLU blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un bâtiment de bureaux et d'un magasin sur un terrain situé dans la ZAE du Vernay.

*Rudy Clichet :* parcelles AH 58 et 244, permis modificatif pour modification des couleurs de façades, sur un terrain situé aux Curtets.

*Osman Erdogan :* Parcelle AB 867, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, avenue de Ruffieu.

*Huseyin Yilmaz :* parcelles AC 165, 324 et 325, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et Rouge RG au PPR, pour construction de deux maisons individuelles, impasse des Chaumes. L'infiltration n'est pas possible sur la parcelle.

*Memet Ontas :* Parcelle AC 26, en zone AUi au PLU, pour construction de 3 entrepôts et un logement de fonction dans la ZAE du Vernay.

*Iliess Thloli :* parcelle AE 731, transfert d'un permis accordé pour la construction de deux maisons au 73, rue de l'Hôtel de Ville.

#### **Autorisation de travaux :**

*Société Garcia Hervé Fleurs :* parcelle AB 243, en zone Ui au PLU, pour aménagement d'une surface de vente dans un bâtiment existant, au 1095 RD 1085.

## Rognons d'agneau au madère

**Ingrédients :** Rognons d'agneau (2 par pers.)  
Beurre, huile, ½ verre de madère, crème, citron, sel, poivre, persil ciselé  
Champignons de Paris en quartiers.

Couper les rognons en deux. Éliminer la peau et la graisse.

Les mettre tremper dans l'eau citronnée. Faire blanchir les champignons dans l'eau salée citronnée.

Essuyer les rognons sur du papier absorbant. Dans une poêle huilée et beurrée, faire revenir les rognons à feu moyen, 2 à 3 minutes seulement.

Les saler légèrement et poivrer.

Les réserver au chaud.

Déglacer les sucs avec le madère.

Ajouter les champignons avec une noix de beurre, les mêler quelques minutes.

Poser les rognons sur les champignons.



Napper le tout avec la crème.  
Parsemer le persil ciselé.

# Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

## Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : le rôle fondamental des associations dans la commune.

Sans les associations, la vie communale ne pourrait être aussi riche et variée en animations et manifestations. Le travail des bénévoles est une ressource importante pour le maintien de la convivialité, pour la solidarité des habitants et pour la notoriété de notre commune.

Ce sont également des lieux où on agit ensemble, où on construit des choses et où on peut inscrire son engagement individuel dans un cadre collectif.

Les associations, quels que soient leur taille et leurs objectifs, constituent ainsi des espaces d'éducation citoyenne et de solidarité.

Elles permettent aux membres de se réunir, d'échanger et de prendre des décisions collégiales. La finalité est de proposer aux

adhérents, aux sympathisants et à la population nivolaisienne des actions tournées vers la culture, le sport, les loisirs... pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Dans le cadre des restrictions budgétaires de la commune annoncées par Monsieur le Maire se pose aujourd'hui la question de la répartition des subventions. Rappelons que la commune compte environ 35 associations d'horizons variés. Alors comment la subvention doit-elle être répartie ? En fonction de quels critères ? Quels sont les éléments de pondération à prendre en compte ? Sans être exhaustif, nous vous proposons de retenir :

- Les actions envers la jeunesse,
- La représentativité dans la commune,
- Les actions et animations sur la commune,

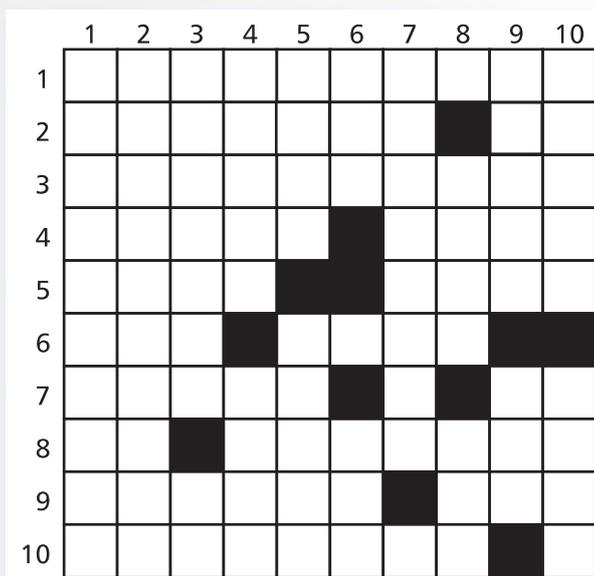
- le territoire, le département,
- Le rayonnement régional, voire national,
- La formation des bénévoles,
- ... sachant que d'autres critères peuvent être pris en compte.

Nous, élus d'opposition, restons très attachés au monde associatif et prônons le respect des valeurs d'équité sociale. Aussi, dans cette période de préparation du budget, nous resterons vigilants à la répartition des subventions 2016 aux associations.

A noter que devant le développement de certaines associations, il faudra bien se poser un jour la question d'une vraie politique «vie associative» comprenant un volet «politique des sports» au sein de notre collectivité.

## Mots Croisés n° 116 - solution p.23

- |  |  |
|--|--|
| 1/ Réjouissances                                 | 1/ Crime de fonctionnaire                      |
| 2/ Peut être funèbre<br>moitié de petit parisien | 2/ Fatiguerai                                  |
| 3/ Répétées                                      | 3/ Tamisées - Dans le vent                     |
| 4/ Exécutasse - Pot au feu                       | 4/ Croise les fils - Soutiens de quilles       |
| 5/ Charge animale - Diodes                       | 5/ Bien-être en bon ordre<br>Donnat du souffle |
| 6/ Ordre de départ - Beaux...                    | 6/ Possessif - Baie nippone                    |
| 7/ Épreuve - Conjonction                         | 7/ Injures                                     |
| 8/ En Mésopotamie<br>Donnant des reflets         | 8/ Temps incertains<br>Marque identitaire      |
| 9/ Entailles - A régler                          | 9/ Étale - Regroupe tout le monde              |
| 10/ Célèbre pour sa relativité                   | 10/ Mises sur un acte<br>Indiens d'autrefois   |



## Des avancées positives pour partager l'espace public et sécuriser la pratique du vélo

Le plan d'action pour les modes actifs (PAMA), c'est 6 axes de travail déclinés en 21 premières mesures. Les principales dispositions sont :

- Aggravation des sanctions en cas d'occupation des cheminements piétons et espaces dédiés aux cyclistes par des véhicules motorisés.
- Interdiction de l'arrêt ou du stationnement à 5 mètres en amont du passage piéton, en dehors des places aménagées, pour améliorer la visibilité.

- Généralisation des double sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale est inférieure ou égale à 30 km/h.
- Interdiction du SAS vélo aux carrefours à feu pour les cyclomoteurs.
- Autorisation de chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste dans le respect des consignes de sécurité.
- La distance entre le cycliste et le véhicule motorisé reste

inchangé, 1 mètre en ville et 1.50 mètres en rase campagne.



Le CEREMA a émis 9 fiches téléchargeables gratuitement sur la boutique en ligne : [www.catalogue.territoires-ville.cerema.fr](http://www.catalogue.territoires-ville.cerema.fr)



vous dis-je «être choisi, être choisi, être choisi», et rien d'autre. Il faut être le meilleur, le plus convaincant, le plus innovant, le plus combatif, le plus pugnace, le plus persuasif. Autant de qualités indispensables à l'exercice du pouvoir. Voilà ce que veut l'électeur qui ne tolère aucune faiblesse, tant pis si plus tard il se mord les doigts l'électeur. Tant pis pour lui s'il n'avait pas vu que vous étiez le plus grand des illusionnistes, le moins sincère des «beaux parleurs», le plus «à droite» des gens de gauche ou le plus «à gauche» des gens de droite. On s'en fout de tout ça, «être choisi» et rien autre, point final. Et puis, le moment venu lorsqu'il se rendra compte l'électeur qu'il a été grugé, il y aura toujours au pire le prétexte de la conjoncture défavorable à faire valoir. Alors, vous verrez, il comprendra l'électeur, il n'est pas si bête que ça l'électeur, et si vous lui expliquez bien, il vous trouvera toutes les excuses du monde. Bien sûr, il y en a bien une petite minorité qui ne se laissera pas bernier et que vous devrez impérativement «ramener au bercail» car mine de rien, ce sont ces petites minorités qui permettent d'avoir la majorité. Mais pas de panique, votre mandat terminé, vous recommencerez le même processus emberlificoteur, «vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage», Boileau vous l'avait déjà dit un siècle après Nostradamus. Ah ! ça ne marche pas à tous les coups, ce serait trop beau mais vous n'avez pas d'autre solution.

Je ne l'ai jamais dit à personne, mais depuis ma plus tendre enfance mon rêve le plus fou a toujours été d'être président de la

république !... Le moment est venu, je vais me lancer, je vais écrire un livre puisque tout commence par là. Seulement, ne voulant pas faire n'importe quoi, je vais vous soumettre mes grandes idées. Si j'ai de bons retours, et seulement si j'ai de bons retours, je me lancerai alors dans l'aventure. Voilà donc mes grandes idées : mon livre, je l'appellerai «Projet pour une France plus ou moins égalitaire». Je le diviserai en grands chapitres, et tous les chapitres commenceront par la même formule choc : «si vous votez pour moi je...». J'avais bien pensé à «moi président je...» mais c'est une formule un peu éculée qui a déjà servi et ne fait plus le «buzz» en ce moment.

Je vous donne quelques exemples de têtes de chapitres qui seront ensuite développés :

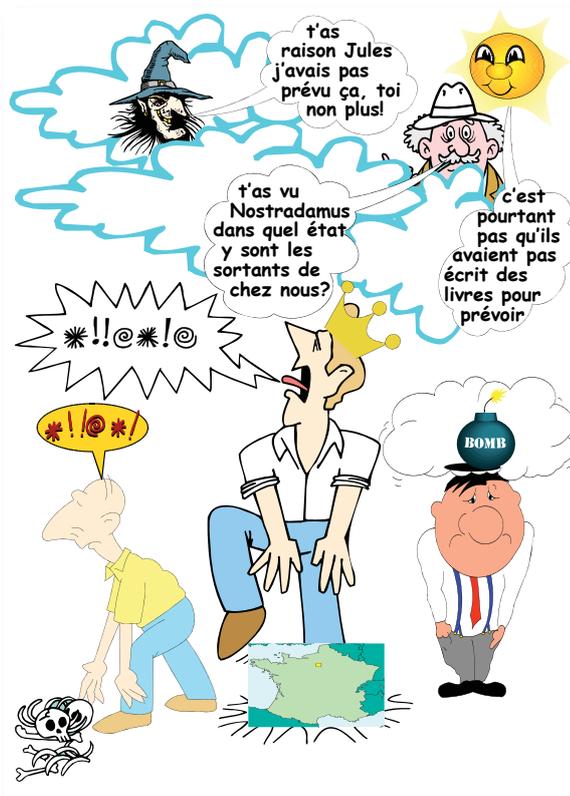
«Si vous votez pour moi je redresserai le pays jusqu'à ce qu'il soit en équilibre et qu'il retombe de l'autre côté où c'est encore pire».

«Si vous votez pour moi je m'occuperai de votre pouvoir d'achat. Vous avez tous appris à l'école qu'en multipliant moins par moins, ça faisait plus, et bien j'utiliserai cette astuce mathématique que l'on oublie trop souvent. Vous verrez, plus je prendrai des mesures négatives pour votre pouvoir d'achat en multipliant les moins entre eux, plus il explosera de façon positive».

«Si vous votez pour moi, je ferai baisser le chômage si je ne le fais pas augmenter. De tout façon, il ne restera pas en l'état».

«Si vous votez pour moi je subventionnerai grassement la recherche pour qu'elle trouve les moyens de vous faire vivre bien plus vieux, nous pourrions ainsi repousser l'âge de vos retraites à 80 ans, voire même 90 ou 100 ans si les chercheurs sont performants».

«Si vous votez pour moi je continuerai à amplifier le mouvement actuel qui fait fusionner les communes, les communautés de communes, les départements et les régions jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une commune qui sera en même temps communauté de communes, département et région, et je l'appellerai la France. Rendez-vous compte des économies, il n'y aura plus qu'un président de la république à élire,



toutes les autres assemblées n'existeront plus. Et puis, ça fera du boulot pour mon successeur qui se sentira obligé de lancer le chantier de la décentralisation».

Enfin, tout un tas d'idées novatrices comme celles là, j'en ai encore plein les tiroirs. Le moment venu, lorsque mon livre, et les idées qu'il développera, auront fait leur chemin dans les esprits, je présenterai ma candidature aux primaires. Je le ferai avec les partis de «groite», à moins que ce ne soit avec ceux de «drauche», enfin je n'ai pas encore décidé. Je verrai le moment venu qu'elle est la tendance qui a les meilleures chances d'être plébiscitée, l'opinion est tellement volatile ! Ma parole, il ne sera pas dit que dans ce pays il ne reste pas encore quelques hommes de conviction ayant les pieds sur terre !...

Ah, j'oubliais, si vous prenez toutes mes bêtises au premier degré, n'insistez pas. Retournez vite lire le mot du maire ou l'édito de Graziella, c'est plus sérieux !...

Allez, regardez bien la nature qui va s'offrir à nous en ce printemps 2016. Nostradamus nous avait prédit que les fleurs allaient s'ouvrir, il aura sûrement raison. En lisant entre les lignes de ses écrits, Jules Verne avait sûrement prédit que nous allions la polluer cette belle nature avec nos objets pétaradants. Quant à madame Soleil, elle aurait probablement prévu qu'on allait élire un nouveau président en 2017. Qu'est-ce qu'ils étaient forts quand même tous ces sorciers !...Souhaitons le même destin à nos politiques.

Guy HYVER



### 2015, une année au goût amer

Michel Rival, le Maire, devant une salle des fêtes bondée, faisait un tour d'horizon de la situation de tous les français avant d'aborder les réalisations et les projets de la commune. Rappelant que la France a été frappée deux fois cette année par une organisation extrémiste qui veut imposer par la terreur, un mode de pensée régressif, il appelait à se garder de faire l'amalgame entre cette organisation terroriste et l'Islam qu'elle défigure complètement. Il rappelait que c'est pour affirmer son esprit de tolérance que la commune a accueilli la plantation d'un arbre de la laïcité, pour signifier le respect de tous, sans distinc-

tion de couleur, de religion ni de pensée.

Il expliquait ensuite la situation financière très difficile des communes. Constatant que le prélèvement opéré par l'État dans le budget de la commune pourrait entraîner une hausse de 14% de la fiscalité pour garder le même niveau de revenu, il regrettait que le gouvernement soit resté sourd aux actions et aux pétitions des élus et rappelait du coup, les restrictions, aussi bien dans les budgets de fonctionnement que d'investissement que cela allait entraîner.

Dans ce contexte, nous retiendrons, trois réalisations de



l'année écoulée, deux de la CAPI sur la commune et une de la commune. Par la CAPI, la connexion de haut de Nivolas sur le réseau d'eau du Vernay, qui change la vie des gens empoisonnés par le calcaire, et la finition de la Zone d'activités du Vernay, portée par SARA, qui pourra accueillir rapidement une douzaine d'entreprises nouvelles sur la commune. Par la commune, dans le domaine de la cohésion

sociale, la réalisation de jardins familiaux avec adoption d'une charte des bonnes pratiques de culture.

Pour 2016, deux grands projets, l'un porté par la CAPI, la mise en sécurité des piétons rue de Boussieu et l'autre par la commune, l'aménagement et l'extension de l'entrepôt communal pour mettre hors-gel, les outils modernes permettant de diminuer l'usage des produits chimiques.

### Remise des prix des maisons fleuries

La commune s'est engagée dans une démarche de développement durable et en même temps, elle poursuit ses efforts de fleurissement. Mais ce cadre public ne serait rien si les particuliers ne faisaient pas eux-mêmes un effort de fleurissement. C'est pourquoi, la commission environnement, instaurée en jury fait le tour de la commune, en Juillet pour établir un palmarès qui a été proclamé par Paul Bonnaire, responsable de la commission, lors des vœux de la Municipalité.

Dans la catégorie balcons et façades ont été primés : André Semanas, David Viville, Fatiha

Koutri, André Armanet, Fernand Rambaud, Liliane Martin, Hippolyte Joannin, M. Serclerat, et Claude Demaille. Dans la catégorie jardins et cours visibles de la rue : Guy Hyver, Jean-Marie Armanet, Jean Crétonin, Henri Bellet, Jean Reynaud, Alphonse Torras, Jacques Barbet, Didier Bonnefoi, Jean Goy, André Béjuis, Yves Comte, Colette Mallein, Georges Issartel, Pascal Terry, Franck Schauss, Christian Linnossier et Germain Bonnet.

Les deux premiers de chaque catégorie sont classés hors concours respectivement pour deux ans et un an, pour les concours des années suivantes.



### A propos des justes

La commune de Nivolas mérite d'être citée parmi les justes qui ont protégé des juifs pendant la guerre et dont on parle beaucoup actuellement. Les Moïse (Charles, Blanche, et leur fils Hugues) qui avaient fui l'Alsace en 1940 pour se réfugier à Nivolas, ont été nos voisins et amis durant l'occupation. Tout le village savait qu'ils étaient juifs, mais, malgré la domination pétainiste personne ne les a jamais dénoncés.

*A méditer, Henri Robert*

Recherche  
Animatrice

La commune recherche pour le Centre de Loisirs du mois de Juillet (du 6 au 26 juillet) une animatrice titulaire du BAF ou diplôme équivalent.

### **FÊTE D'ÉTÉ**

A Nivolas Vermelle, au stade (centre village)  
**Le Samedi 2 juillet 2016**

 Les Sapeurs – Pompiers  
et la municipalité organisent

14h - Concours de **PÉTANQUE** 

15h - **ANIMATIONS** pour enfants  
Parcours mini pompiers, secourisme ... 

20h - Repas **PAELLA** sur réservation 

## Portage de livre à domicile

La bibliothèque municipale et le CCAS proposent de mettre en place du portage de livres à domicile pour les personnes empêchées.

Pour une adhésion à la bibliothèque, un ou une bénévole

vous apportera à domicile tous types de documents, dont livres en gros caractères et livres audio, que vous souhaiteriez emprunter.

Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés.

## Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile a plusieurs missions :

- Concourir au maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées par le handicap en assumant la livraison de repas équilibrés les midis pour les 7 jours de la semaine
- Assurer un passage régulier au domicile permettant une visite du lundi au vendredi.
- Etre en capacité d'alerter la famille ou les services de suivis d'éventuelles difficultés.
- Etre en lien avec le service de téléalarme si la personne est équipée du dispositif, avec l'assistante sociale de l'Espace Seniors ainsi que les référents des communes extérieures pour une prise en charge globale de la personne.

Le fonctionnement :

- Une équipe de 4 agents livrent les repas du lundi au vendredi pour tous les jours de la semaine.
- Une secrétaire renseigne et oriente les usagers. Elle enregistre les nouvelles demandes ou les modifications. Elle facture et encaisse.

- Les repas équilibrés et complets sont fabriqués par la cuisine centrale de Bourgoin-Jallieu et sont livrés en liaison froide. Les menus sont élaborés par une diététicienne qui tient compte des goûts des usagers.

Le Tarif :

- Le tarif est fixé une fois par an en conseil d'administration. Pour 2016, le tarif est de 12,00€ par repas.
- La facturation est envoyée mensuellement à la mairie qui refacture et encaisse directement l'utilisateur.
- Une aide financière peut être octroyée soit par le Conseil départemental dans le cadre de l'APA (versée à l'utilisateur) ou de l'aide sociale aux repas, soit par les caisses de retraite.
- Une déduction fiscale est possible pour les usagers imposables.

**Toutes les personnes âgées ou fragilisées par le handicap peuvent faire la demande de portage de repas à domicile auprès de la mairie.**

Cap Renov  
habitat

A l'attention des propriétaires qui occupent leur logement ou qui le louent, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat va se terminer dans le courant de l'année 2016. Afin de bénéficier des aides de l'ANAH ou du FART, il est indispensable de déposer un dossier avant fin juin. Prendre contact avec le Cabinet URBANIS tel 04 79 33 21 26.

## La ville de Nivolas-Vermelle (2450 habitants) recrute :

### UN AGENT POLYVALENT AU SEIN DE SON SERVICE TECHNIQUE

Emploi saisonnier du 27 juin au 26 Août 2016 à temps complet

#### MISSION :

Au sein d'une équipe de 5 agents, vous participerez à l'entretien des espaces verts de la commune et effectuerez principalement

les missions suivantes :

- tonte
- arrosage
- débroussaillage
- conduite d'engins

Selon les besoins du service vous pourrez également être amené à effectuer des petits travaux de peinture, maçonnerie..

#### PROFIL :

- Aptitude au travail en extérieur
- Aptitude au travail physique (port de charges)
- Qualités relationnelles exigées, notamment avec la

population et les autres membres du personnel des services techniques.

- Etre majeur et titulaire de permis de conduire B

#### CONTRAT :

Contrat à temps plein soit 37h30 par semaine réparties de la façon suivante :

- 6h-13h30 du lundi au jeudi et de 6h-12h30 le vendredi. (Ces horaires peuvent être décalés en cas de forte chaleur pour une prise de service à 5h).
- Congés (5 jours plus deux jours de RTT) à définir avec le chef de service.
- Rémunération statutaire

(Réponse par envoi de lettre de motivation et CV avant le 30 avril 2016)

### UN EMPLOI JEUNE AU SEIN DE SON SERVICE TECHNIQUE

Contrat du 18 au 29 juillet 2015

#### MISSION :

Sous la responsabilité de votre responsable hiérarchique, vous participerez à la réfection de la salle des mariages de la mairie et effectuerez principalement des travaux de peinture. Vous pourrez toutefois être amené à renforcer l'équipe des services techniques pour des petits travaux d'espaces verts ou de voirie.

#### PROFIL :

- Etre âgé entre 16 et 18 ans
- Aptitude au travail en extérieur
- Aptitude au travail physique et ne souffrant pas d'allergie à la peinture et aux aérosols
- Etre capable de respecter les horaires établis

- Etre capable de se conformer aux consignes de travail et de sécurité
- Qualités relationnelles exigées, notamment avec la population et les autres membres du personnel des services techniques.

#### CONTRAT :

Contrat de 24 heures par semaine réparties selon les horaires suivants :

- de 7h30 à 13h30 entre lundi et vendredi
- Rémunération sur la base du smic

(Réponse par envoi de lettre de motivation et CV avant le 30 avril 2016)

**Nettoyage de printemps sur la commune**

**Samedi 2 avril 9h00 au foyer**

**Repas du CCAS**

**Dimanche 24 avril 12h à la salle des fêtes**

**Cérémonie pour la fête des mères**

**Vendredi 27 mai à 18h30 au foyer**

## Appel aux nouveaux donneurs

L'Amicale des donneurs de sang de Nivolas, les Eparres et environs s'est réunie récemment pour faire le bilan des collectes de l'année 2015. Alain Guerrier, le Président, annonçait que les résultats ont été irréguliers puisque certaines collectes ont été bien suivies, alors que d'autres ont été plus faibles. Certes, les nombreuses précautions prises

par l'Établissement Français du Sang peuvent parfois décourager certains donneurs, mais elles sont au contraire, gage de qualité de la collecte et de sécurité pour les malades qui reçoivent les poches collectées. Ces poches sont traitées dans un centre ultra moderne qui exclut tout incident comme ceux qu'on a pu connaître dans le passé. Il insistait aussi sur le caractère volontaire et bénévole des dons dans notre pays, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays, même européens. Ce qui veut dire que la mobilisation



de tous est nécessaire. Il lançait donc un appel aux nouveaux donneurs, jeunes ou moins jeunes, pour les inciter à se présenter à la prochaine collecte. L'assemblée procédait alors au renouvellement du bureau qui est reconduit, sauf le trésorier, Jean-Louis Gallin-Martel, qui passe la main à la trésorière adjointe, Colette Deroux-Dauphin. Prochaine collecte, le mercredi 23 mars, de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes.



## Bel élan pour le téléthon

Après le temps fort du 5 décembre, tous les bénévoles qui ont fait le succès du Téléthon dans la commune étaient présents pour faire le bilan de la journée. Remerciant chaleureusement toutes les associations qui se sont impliquées, Gilles Gentaz, qui coordonne au nom de la municipalité le Téléthon sur la commune rappelait : « Quand chacun se donne un objectif à sa portée, mais que beaucoup se mettent en mouvement, c'est incontestablement la clef de la réussite » Et ce constat a encore pu se vérifier cette année, puisqu'une dizaine d'associations se sont mobilisées et les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, ce sont 535€

de plus que l'an dernier qui ont pu être collectés.

Janine Gallin-Martel, la trésorière remettait les comptes arrêtés à 3 701,40€ à Colette Giroud et à Bertrand Beraud, délégués nord-Isère du Téléthon, représentant Jacques Banchet, retenu sur une autre réunion de bilan. Dans une belle ambiance fraternelle et festive, les représentants du CSN, des Chasseurs, des golfeurs, des randonneurs, de l'Alep Arts et culture, du basket, du Badminton, de la Country, du don du Sang, des Jardins Ravineaux, ainsi que des bénévoles qui étaient venus, en dehors de toute association proposer leurs services, prolongeaient la réunion autour du verre de l'amitié.



## Sacro~sainte voiture ~ Henri ROBERT

Avec l'arrivée d'un vingtième siècle important  
La voiture sans chevaux fait son apparition  
Bouleversant la façon de vivre de plus d'un habitant  
Et faisant taire les porteurs de maléfiques prédictions.

L'automobile succédant à la machine à vapeur  
Modifie pour beaucoup de gens toutes les habitudes  
Et le succès grandissant des véhicules à moteur  
Rend automatiquement les déplacements moins rudes.

Aujourd'hui que la voiture est rentrée dans les mœurs  
De tout un chacun, par choix ou par obligation  
Depuis longtemps son usage ne suscite plus les peurs  
Et reste souvent indispensable à toute communication.

Peu de gens savent comment leur auto fonctionne  
Avec les nouvelles technologies c'est encore bien pire  
Mais cette mécanique qui n'est facile pour personne  
Procure des satisfactions impossibles à décrire.

## L'allée des Mûriers ~ Henri ROBERT

Les mûriers bordant cette allée de chaque côté  
Ont depuis longtemps disparu de ce beau paysage  
Mais le stade voisin a choisi de conserver leur identité  
Permettant ainsi de faire perdurer cette belle image.

Plus anciens que la commune de Nivolas elle-même  
Ces mûriers produisaient en très grande quantité  
Des mûres blanches oblongues et sucrées à l'extrême  
Qui faisaient au sol un tapis à la fin de l'été.

Pour l'élevage des vers à soie existant dans le village  
La présence des mûriers était assez providentielle  
Le prélèvement régulier de leur abondant feuillage  
Apportait à l'élevage en saison une aide substantielle.

Cette allée connut quelques jours de grande émotion  
Lors de l'arrivée à Nivolas des soldats américains  
Car sous le tunnel de verdure de cette frondaison  
Étaient alignés les camions GMC tous terrains.

## Des friandises pour les retraités

Les colis de Noël sont une activité qui mobilise les membres du CCAS pendant plusieurs semaines d'abord pour définir le contenu des colis, car si les invariants que sont les chocolats ou les galettes bretonnes se retrouvent chaque année, une recherche de variété se greffe sur cette base. Avec un temps fort la fin de semaine, d'une part pour préparer les colis et constituer les 14 équipes qui se sont rendues samedi au domicile des personnes de plus de 70 ans. Janine Gallin-Martel, Vice-Présidente du CCAS a pu coordonner l'ensemble de l'opération puisqu'en deux jours, il a fallu préparer et distribuer 217 colis, dont 83 colis pour les couples et 134 pour les individuels. L'occasion de passer un moment avec chacun afin d'échanger sur les nouvelles du quartier.



## Adieu à René Poignot

La disparition rapide de René Poignot a surpris tous ses amis et en particulier ceux de la classe 1951 de Nivolas qui ont éprouvé un sentiment de grand vide. Faisant preuve d'une étonnante vitalité, il animait les réunions amicales avec son répertoire intarissable et était devenu un élément incontournable de toute assemblée. Son souvenir restera présent dans toutes les mémoires.

Henri Robert

## Les chasseurs aux fourneaux

Cela faisait déjà plusieurs jours que les chasseurs s'activaient pour préparer les pièces de sanglier, éplucher les oignons, cuire les pâtés...pour que tout soit prêt pour accueillir les clients qui ne se firent pas prier ce dernier dimanche de janvier.

Le boudin sortait fumant de la chaudière pour être accompagné

d'un petit coup de blanc, un délice de simplicité, venu du fond des âges.

En même temps, l'équipe de Jean-Claude Joly et de Fernand Rambaud proposait des terrines de sanglier cuites à point par l'ami Dédé. De quoi prolonger chez soi, ce moment de gourmandise.



## On se prépare aux jardins Ravineaux

Alors que l'aménagement des jardins avance bien puisqu'il ne reste plus que les abris à positionner, Jacques Gaillard, le président de l'association des Jardins Ravineaux avait invité les membres à venir discuter des derniers aménagements, autour des jardins qui ont désormais tous trouvé preneur. Avaient été également invités à la réunion deux apiculteurs, car l'idée a germé de positionner quelques ruches autour des

jardins afin de faciliter la pollinisation et du coup, on discutait pour savoir comment ensemercer les abords qui resteront libres afin de fournir le meilleur environnement à ces amies des jardiniers. Évidemment quelques questions se posaient de la coexistence des enfants et des abeilles, mais quand les apiculteurs eurent expliqué que les abeilles s'intéressent aux fleurs et pas aux humains, les mamans étaient rassurées.



## Les abris de jardins prennent place aux Ravineaux

Si Benoît Guffroy le menuisier a utilisé les longues journées hivernales pour préparer tous les éléments des abris en atelier, le soleil de cette fin janvier l'incite à profiter de ce temps clément pour les mettre en place sur les socles préparés par l'entreprise Val. Réalisés en douglas, ces abris complètent

remarquablement chacune des 16 parcelles qui dès le printemps vont pouvoir recevoir les premiers soins des jardiniers amateurs. Il ne reste plus qu'à terminer la



clôture et les portillons, à ensemercer les parties communes pour apporter cette note de verdure qui va changer l'allure de ce quartier.

## Tournoi de Basket

Samedi 16 avril au gymnase

## La biennale du cirque à Nivolas

A 19h00 Jeudi 19 mars 2016 sur la place

«L'odeur de la sciure» par la Compagnie les petits bras  
Spectacle gratuit à voir en famille

## ALEP Art et Culture

### Escapade 2016

Cette année l'ALEP Arts et culture vous propose une escapade à la découverte d'Avignon la cité des papes et de la Chartreuse de Villeneuve Lès Avignon

#### Le dimanche 5 juin 2016.

Au cours de cette journée nous proposons une visite guidée de la Chartreuse de Villeneuve Lès Avignon et une visite guidée du Palais des papes à Avignon. Face à Avignon, au cœur de Villeneuve Lès Avignon, la chartreuse fut fondée au XIV siècle par le pape Innocent VI. Ses trois cloîtres, entourés de quarante cellules et jardins, sa chapelle des fresques, son église en firent la plus vaste chartreuse de France. Le palais des papes constitue le plus important palais gothique du monde, (15 000 m2 de plancher, soit en volume 4 cathédrales gothiques), et présente au visiteur plus de vingt lieux, théâtres d'événements au retentissement universel avec, notamment, les appartements privés du pape et leurs fabuleux décors de fresques exécutés par l'artiste italien Matteo Giovannetti. En 1995, le palais des papes a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les personnes intéressées trouveront les formulaires d'inscription en mairie, à la bibliothèque ou auprès des membres de l'ALEP Arts et Culture.

### Soirée théâtre



Vendredi 17 juin à 20h30, les comédiens de l'ALEP Arts et culture vous invitent à venir les applaudir à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.

Dans une première partie les enfants présenteront 'L'Etoile bleue' d'Anne-Caroline d'Arnaud. Un petit enfant part à la recherche de son étoile bleue, aidé d'animaux et d'autres énergumènes rencontrés sur son passage. Finira-t-il par la retrouver ?

Pour la seconde partie de la soirée, le groupe adultes et ados présentera «L'héritage presque parfait» d'Angélique Suty. Prenez une vieille dame machiavélique. Faites la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive. Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour. Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse, à déguster sans modération !

Une bonne soirée en perspective !

Un extrait de la pièce des adultes passera sur Couleursfm (toutes les infos sur : <http://www.dequoijmemele.com/actualites.php?tri=0&num=31>)



### Scrap

L'activité scrapbooking se poursuit deux jeudis par mois avec un groupe de dix personnes l'après midi et de dix personnes le soir. L'objectif est resté le même depuis le début : faire de la mise en page d'album photos. Nous mettons de la couleur à nos souvenirs en utilisant divers techniques de loisirs créatifs. Cerise sur le gâteau cette activité se déroule dans la joie et la bonne humeur et dans le partage des savoirs faire. Les groupes sont complets pour cette année.

## Brillante prestation de l'Harmonie à l'église

Dans le cadre des soirées de Nivolas, initiées par Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe au Maire, l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu avait été invitée et la Salle des Fêtes s'avérant trop petite compte-tenu du nombre de musiciens, c'est à l'église que s'est déroulé le

concert. Un choix judicieux, car la forme de l'église permet à la fois une proximité de tout le public et une acoustique qui a bien mis en valeur chacun des pupitres.

Valses de Johann Strauss, musiques de film, musiques

cubaines ont enchanté le public nombreux qui remplissait l'église. Michaël Paoli, dynamise réellement avec doigté et précision cette formation plus que centenaire, qui sous sa baguette a pris un réel coup de jeune. La série de mambo en particulier, où le chef avait troqué sa baguette pour une cloche, a été un moment d'enthousiasme aussi bien pour la formation que pour le public. Auparavant, le public avait apprécié le solo de trompette de Jean-Marie Pillet, dans l'allegro du Concerto de Barker. Il était prêt pour accueillir la Rhapsody in Blue



de Gershwin avec ses temps forts où la clarinette semble entraîner l'orchestre et pour terminer, il attendait le boléro de Ravel donné en premier rappel. Une pièce qui figure depuis de nombreuses années au répertoire de la formation berjallienne, mais qui a connu ce soir-là une interprétation brillante.



# Des nouvelles de la bibliothèque

Nous vous présentons 3 de nos coups de cœurs parmi nos dernières nouveautés dans lesquelles vous trouverez également des policiers, des documentaires et des bandes dessinées :

- **Le chant de la Tamasee de Ron Rash** : un hymne à la nature et à la protection de l'environnement. Cet auteur est très engagé dans ce combat. Mais aussi une histoire d'amour ou pas ?, des drames et en fond, la rivière, immuable et imprévisible... car la Tamasee est une rivière... C'est superbe !
- **Miniaturiste de Jessie Burton** : cela se passe en 1686 à Amsterdam où une jeune fille de 18 ans rejoint son mari, homme d'âge mûr et marchand le plus en vue de la ville. Marin, la sœur de son mari, accueille « Petronella » de son vrai prénom avec une extrême froideur. En

cadeau de mariage, Nella reçoit de son mari une maison de poupée représentant leur demeure. Nella va faire appel à une miniaturiste pour meubler cette maison... et les fascinantes créations de cet artisan vont lever peu à peu le voile sur les mystères des uns et des autres... On vit avec Nella au sein de ce monde machiste, à la religion bornée et aux pouvoirs des guildes toutes puissantes... Là aussi, c'est super bien écrit et magnifique.

- **Femme au foyer de Jill Alexander Essbaum** : Réflexions sur la condition et surtout l'identité féminine à travers l'histoire de Anna, une américaine, épouse modèle d'un banquier suisse. Malgré ses trois enfants, Anna s'ennuie dans sa maison cossue d'une riche banlieue de Zurich. Son mari ne communique guère, et Anna va enchaîner les aventures sexuelles et

**Horaires :**  
Mardi 15h45-18h - Mercredi 14h-18h  
(fermée pendant les vacances scolaires)  
Jeudi 15h45-18h - Samedi 10h-12h

aura de plus en plus de mal à mettre fin à ces relations. Un drame va en déclencher d'autres... C'est bouleversant et on ne s'arrête pas avant la dernière phrase. Ce livre m'a hanté pendant plusieurs jours...

Après l'exposition du sculpteur Thierry Girardon et de celle d'Aimé Lapierre, peintre, au mois de mars, vous pourrez découvrir celle de la mosaïste Sophie Munoz durant le mois d'avril.

Nous arriverons ensuite très vite aux beaux jours et c'est début juin que l'atelier d'écriture exposera à son tour à la bibliothèque.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et nous demandez conseil pour vos futures lectures lors de nos permanences.

A très bientôt dans votre bibliothèque...

## « Terra Humanum Est » à la bibliothèque

Samedi, la bibliothèque de Nivolas-Vermelle débutait l'année par le vernissage de sa première exposition 2016 et aussi sa première exposition de sculptures.



Nous avons l'habitude de voir des photos et des peintures sur les cimaises de la mezzanine. Thierry Girardon, sculpteur berjallien s'est formé à cet Art à la Grange des Ayes de Meyrié.

Le public présent est tombé sous le charme de ces modelages qui parfois trompent l'œil du spectateur. Terre ou métal ? Le visiteur s'interroge. « La liseuse » a séduit les bibliothécaires. Thierry Girar-

don expliquait : « Quand TERRA « la matière » se modèle, elle prend parfois forme humaine, puis elle finira en poussière par retourner à la TERRE à GAÏA... et ainsi de suite jusqu'à ce que la VIE s'en suive, ETERNELLEMENT... Terra Humanum Est

Cette exposition s'inscrit dans la politique culturelle de la municipalité pour proposer aux nivolaisiens une large diversité d'expériences culturelles

## Merci pour ces 15 années passées en votre compagnie

Pendant quinze ans, j'ai essayé de communiquer ma passion de lire aux lecteurs qui m'ont fait confiance et qui, pour certains, sont devenus des ami(e)s. Merci pour ces bons moments partagés autour d'un livre, que nous avions aimé ou non – ce qui rendait la discussion d'autant plus intéressante.

J'ai pris beaucoup de plaisir en racontant des histoires aux élèves, en faisant des animations, en discutant avec les plus grands de leur avenir ou de leur présent. Ces moments forts ont été souvent des moments émouvants, parfois drôles mais toujours empreints de respect car je n'ai jamais perdu de vue que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

« Il ne s'agit pas de faire lire mais de faire penser » - Montesquieu

Merci à tous d'avoir partagé avec moi votre enthousiasme, votre optimisme et votre joie de vivre. Je vous souhaite pour l'avenir de belles lectures et, à travers ces lectures, de belles rencontres ainsi qu'une vision du monde plus tolérante.

Marysette Mathevon  
Bibliothécaire à Nivolas-Vermelle

Semaine du conte

**Mardi 5 avril et Jeudi 7 avril**

de 16h30 à 17h15

**Contes à l'heure du goûter**

au restaurant scolaire

avec les conteuses de l'association « Il était plusieurs fois »

Venez déguster en famille !

**Vendredi 8 avril à 20h30**

A la bibliothèque

**Soirée Contes pour les grands**

Avec Sophie et les 2 Brigitte

**Du 1er au 8 avril**

A la bibliothèque

**Proposition de nombreux contes à lire**

Pour petits et grands

# L'association Pour La Protection de l'Eglise de Vermelle

## à l'aube d'une nouvelle saison

L'Assemblée Générale de l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle était l'occasion pour sa Présidente, Suzanne Badin de faire un retour sur une saison particulièrement riche. Débutée par une exposition de Florence V. Henrick, les deux temps forts furent, sans conteste l'exposition sur les jardins, en



résonance avec le jardin aménagé autour de l'église par Denise Fréchet et la lecture poétique par Michel Le Royer, sociétaire de la Comédie Française, accompagné au piano par Brigitte Gonin-Chanut, en présence du poète Charles André.

L'année à venir s'annonce également riche en événements et l'on peut dire qu'elle sera tournée vers la photo. Si l'ouverture de la saison sera assurée par Isabelle Groussol dont les toiles vivent au gré de ses mouvements et de ses couleurs chatoyantes, la seconde exposition sera présentée par le groupe phosphène. « A fleur d'âmes » titre de l'exposition nous incite à penser que la photo sera conviée pour traduire

les sentiments des sujets. Puis, la grande exposition, à caractère plus pédagogique sera consacrée à l'histoire de la photo depuis la camera obscura jusqu'au téléphone portable. Des temps forts sont également prévus pour la nuit des églises et pour les journées du patrimoine, sans que la musique soit oubliée, puisque le programme prévoit un concert associant flûte, harpe et poésie au cours d'un moment privilégié.

Mais une assemblée générale, c'est également l'adoption des comptes et la réélection du bureau, en présence de Joëlle Huillier, députée, Michel Rival, le Maire, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe, et de Didier Gautier, qui apportait le soutien de la FSCF.

## un peu d'histoire....

C'est en 1952 que quelques habitants de Nivolas-Vermelle prirent l'initiative de fonder un comité pour la conservation de l'Eglise de Vermelle. Agissant sans aucun soutien à l'époque, ils parvinrent à réunir les fonds nécessaires pour effectuer les principaux travaux de réfection. En 1972, l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle, fondée sous la loi de 1901 pris la suite du comité. Depuis cette date l'association organise chaque année des manifestations dans le cadre des «Saisons de Vermelle». L'équipe de bénévoles conduites par Suzanne Badin continue à œuvrer pour que l'église de Vermelle, relique précieuse léguée par les générations passées, garde sa place de sentinelle au-dessus de la vallée de l'Agny.

Ne manquez pas la pièce de théâtre  
**«BOUGE DE LA ...» le samedi 2 Avril**  
à Nivolas-Vermelle

Pour cette pièce originale sortie tout droit des esprits torturés des protagonistes de «la mauvaise troupe» de la compagnie Feeline, la recette est simple!

Théâtre

### Ingredients :

- Une histoire créée de toute pièce
- Des textes et dialogues improvisés
- Des personnages habités
- Des acteurs un peu fous
- Un amour de la scène
- Une envie de partager...

Un petit village, loin de tout, au calme où les habitants vivent en toute sérénité. Jusque là tout va bien!

Bien entendu, cela ne va pas durer...

Entre non-dits et secrets de polichinelle, ils vont se retrouver à devoir faire des choix et ça, ils ne l'avaient pas prévu...

Création et mise en scène Cécile Femmelat

## Soirée de nivolas-Théâtre par ANIMAFOUR

« J'avais un beau ballon rouge »

vendredi 29 avril 20h30 à la salle des fêtes

« Un si bel été »

samedi 30 avril 20h30 à la salle des fêtes

## L'atelier d'écriture de la bibliothèque

Depuis le mois d'octobre l'équipe de l'atelier d'écriture s'est retrouvée régulièrement au rythme d'un jeudi par mois. Les prétextes à écrire ont été variés : Dixit, portrait, les 10 mots de la francophonie, censure-cadre....

Nous vous invitons autour d'un apéro lecture le samedi 4 juin à la bibliothèque. Au programme lecture de textes, découverte de l'expo « Cadre-Hors cadre » et de nombreuses douceurs à partager autour d'un verre...



*Théâtre ALEP Arts et culture*  
vendredi 17 juin à 20h30 à la salle des fêtes

# Une exposition de peinture de bonne tenue



De la diversité, du talent, de l'humilité, sans oublier la maturité. Le vernissage de la 38<sup>ème</sup> exposition de peinture a confirmé l'intérêt grandissant de cette manifestation culturelle. Avec plus de deux cents personnes présentes au moment du vernissage cet événement mobilise chaque année des artistes confirmés ou débutants de toute la région.

Car c'est bien dans cet esprit que l'exposition a gagné ses lettres de noblesse et que l'ALEP Arts et Culture ainsi que la municipalité, organisateurs, ont mis tout en œuvre pour que les portes soient grandes ouvertes à tous les talents.

Lors du vernissage, Graziella Bertola-Boudinaud, présidente de l'Association et Michel Rival, le maire, ont rappelé la philosophie qui guide cet événement : « la diversité des thèmes, des techniques utilisées, des couleurs, du figuratif ou de l'abstrait, font chaud au cœur. La nature humaine peut donner libre cours à des inspirations multiples. »

A l'heure de la remise des récompenses, c'est Jeannette Le Mogne et ses marines qui a décroché le prix d'excellence, succédant à Isabelle Groussol qui était l'invitée d'honneur du salon.

## Prix du public, une sélection qui sort de l'ordinaire

Décidément, si les artistes exposant lors du dernier salon ont ouvert des perspectives en explorant des pistes très diverses, ils ont rencontré un public à la recherche d'expérience nouvelles également. En effet, le prix du public est revenu à Joris Falla, un jeune de l'Isle d'Abeau qui exposait des tableaux où le rythme et la couleur accrochaient incontestablement l'œil du visiteur. C'était sa première intervention à Nivolas et les organisateurs souhaitent vivement le revoir l'an prochain.

Le second prix du public a été attribué à Élise Giroud tandis que le prix du jeune public allait à Gabrielle Gandit. Il faut dire que les enfants des écoles s'étaient succédés toute la journée, avec les instituteurs, pour apprendre à lire et apprécier les différentes œuvres. Avant la remise des prix, il avait été procédé au tirage de la tombola pour attribuer les 28 tableaux mis en lots.



*Exposition de peinture*  
*Aimé Lapierre*  
à la bibliothèque  
du 7 au 30 mars

**Théâtre**  
**compagnie FEELINE**  
Samedi 2 avril à 20h30  
à la salle des fêtes

*Exposition de la mosaïste*  
*Sophie Munoz*  
à la bibliothèque  
durant le mois d'avril

En résonance avec le festival de Jazz de Vienne, **JAZZ dans la PLACE** s'arrêtera à Nivolas fin juin

# Naissance d'une commune

La création de la commune de Nivolas-Vermelle, en 1882, n'a pas engendré de changements profonds dans l'organisation territoriale locale. Cela est plutôt apparu comme la normalisation d'une situation, qui au fil du temps, s'était imposée d'elle-même. L'union de deux territoires qui depuis un peu plus de deux cents ans n'avaient cessé de se rapprocher.

La rivière Agny, qui serpente dans la plaine, a depuis la nuit des temps servi de limite naturelle entre les terres situées à l'est, côté Sérézin et celles situées à l'ouest, côté Les Eparres. Les territoires qu'elle séparait étaient parfois hostiles, comme par exemple pendant la période où la Baronnie de Maubec, dont dépendait la rive gauche, était une enclave Savoyarde, alors que la rive droite était une terre Dauphinoise. Rien n'encourageait à venir vivre à Nivolas, cette plaine rendue humide par la rivière et les marais tout proche, loin des axes de communication. Alors que la population se développait à Sérézin, Vermelle, Quinsonnas ou encore aux Eparres, la plaine de Nivolas ne comportait que quelques granges et bâtiments le long de la rivière. Il s'agissait de moulins, battoirs, utilisant les eaux de l'Agny. Puis, en 1739, débutèrent les travaux de construc-

tion du nouveau chemin royal devant relier Bourgoin à Grenoble. Son tracé passait dans la plaine de Nivolas. La mise en service de cette route, en 1748, fut la première source de prospérité pour Nivolas. Des maisons et des commerces s'installèrent le long du grand chemin, ce qui commença à donner au hameau sa forme étirée. Avant la révolution, le cours de l'Agny servait de limite entre le mandement de Châteauvilain-Quinsonnas, dont faisait partie le hameau de Nivolas et le mandement des Eparres, dont faisaient partie Vermelle et Ruffieu. Malgré cela, les habitants de la rive droite et de la rive gauche du hameau de Nivolas se considéraient d'une même communauté. Cette appartenance était renforcée par le fait qu'ils fréquentaient la même église, l'église de Vermelle, dont la paroisse englobait le hameau de Nivolas. A la révolution, quand furent créées les communes, par la Loi du 14 décembre 1789, le hameau de Nivolas fit d'abord partie de la commune de Châteauvilain-Quinsonnas puis de celle de Sérézin, qui ne s'appelait pas encore Sérézin-de-La-Tour. En effet, ce n'est qu'à partir de 1880 que l'on a vu apparaître Sérézin-de-la-Tour. La raison de cette nouvelle appellation est qu'il y

avait à l'époque trois Sérézin : Sérézin (canton de Bourgoin Jallieu), Sérézin (canton de St Symphorien d'Ozon) et le hameau de Sérézin à Saint Just Chaleyssin. Cela causait de nombreuses confusions, en particulier pour l'acheminement du courrier. C'est pourquoi vers 1880, Mr Edouard Guétat, qui fut Maire de Sérézin de 1877 à 1908, prit l'initiative de changer le nom de Sérézin en Sérézin-de-La-Tour (pour de La Tour du Pin). Devant les lenteurs administratives, il prit sur lui de faire fabriquer un nouveau sceau de mairie avec le nouveau nom de sa commune. La nouvelle orthographe de Sérézin-de-La-Tour ne sera définitivement officialisée qu'en 1957. Au début des années 1800 quelques redécoupages territoriaux donnèrent aux communes une taille plus raisonnable (à l'origine Sérézin était une grosse commune qui s'étendait sur un vaste territoire comprenant près de 4000 habitants et renfermant trois paroisses et demie, à savoir, celles de Sérézin, Succieu y compris Buffière, St Victor et toute la partie de celle de vermelle qui sous le nom de Nivolas était située sur la rive droite de l'Agny). A la même époque débute l'implantation d'industries le long de l'Agny. Dès 1796 les établissements de soierie Garnier s'installent au Vernay. En 1819 la première cartonnerie ouvre aux Berlioz, en 1834 une raffinerie de sucre de betteraves aux Curtets, ... Ces établissements attirent des centaines d'ouvriers. Les commerces continuent de se développer. Les cafés prospèrent en face des usines. Chaque fin de mois, c'est une véritable foire qui s'installe le long de la route nationale, lorsque les ouvriers et les ouvrières des usines pensionnat

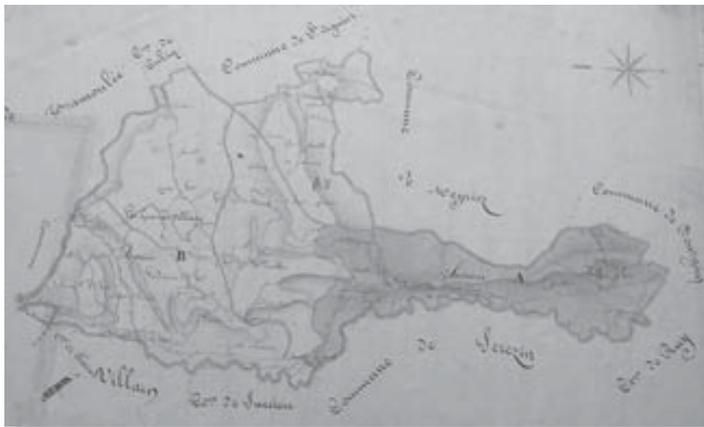


Ancien sceau de Sérézin

rennent chez eux après avoir touché la paye. La population du hameau de Nivolas ne cesse d'augmenter, si bien qu'en 1840, lorsque la municipalité de Sérézin décide de scolariser les garçons elle ouvre deux maisons d'école, une à Sérézin et une autre à Nivolas. L'église de Vermelle et son cimetière deviennent trop petits. En 1849, sont construits l'église et le premier cimetière de Nivolas. En gardant le même territoire, la paroisse de Vermelle devient la paroisse de Nivolas. La vieille église de Vermelle est délaissée au profit de la nouvelle église construite dans la vallée. En 1850, comme pour les garçons, l'ouverture d'une école de jeunes filles (Financée par Mme Garnier) se fera quasi simultanément à Sérézin et à Nivolas. En 1860, le conseil municipal de Sérézin crée une fonction d'adjoint spécial dédiée à Nivolas. L'évolution du hameau de Nivolas a conduit de façon logique à son détachement en commune indépendante. Pour Sérézin, ce détachement n'engendrait pas de perte financière car depuis longtemps déjà la section de Nivolas possédait son annexe de Mairie, sa maison d'école avec un instituteur, un cantonnier. La perte de revenus serait donc compensée par une diminution des charges. La municipalité des Eparres accueille plus froidement le détachement de Vermelle et Ruffieu de son territoire, car elle acceptait mal la perte des revenus de ces deux sections que rien ne venait compen-



Sérézin en 1832. En sombre la partie détachée pour former la commune de Nivolas-Vermelle



Les Eparres en 1832. En sombre la partie détachée pour former la commune de Nivolas-Vermelle

ser. C'est pour atténuer cette perte que le découpage territorial fit en sorte qu'une partie des usines des Berlioz reste sur la commune des Eparres. Une autre protestation est venue des habitants du hameau de Ruffieu, qui auraient préférés être rattachés à Bourgoin, qui ne voulait pas d'eux...

Par la loi du 8 août 1882, la nouvelle commune de Nivolas-Vermelle voit officiellement le jour. Elle comprend les hameaux de Nivolas, Vermelle et Ruffieu. Les limites séparant Nivolas de Sérézin seraient celles qui séparaient auparavant la paroisse de Vermelle, devenue paroisse de Nivolas, de celle de Sérézin. Le premier Maire, élu par le

conseil, fut Mr Aymon de Rivoire la Bâtie, qui occupa ce poste jusqu'en 1904. Une des toutes premières décisions du conseil, fut la création officielle de la section de sapeurs pompiers, qui avait été décidée le 15 décembre 1879, à la suite de l'incendie de l'usine de tissages de soie de Mr Brochay, usine implantée depuis 1859 aux Curtets. Il est d'ailleurs à noter, que les usines de cette époque, implantées sur la commune, ont toute un jour ou l'autre été détruites par un incendie. Mais c'est une autre histoire...

F.Piraudon

Sources :  
Archives municipales Nivolas-Vermelle  
Archives municipales Sérézin-de-La-Tour  
Archives départementales de l'Isère

## Un cours de dessin est né



Voici maintenant plusieurs dizaines d'années qu'un atelier de peinture fonctionne pour le plus grand plaisir de ceux qui veulent profiter de ce moment privilégié pour peindre dans une ambiance d'entraide qui permet à chacun de progresser. Toutefois, il manquait la possibilité de parfaire son œil et ses techniques de représentation. L'idée de mise en place d'un cours de dessin a fait son chemin et c'est désormais chose faite, puisque depuis le mois d'oc-

tobre des séances accueillent une huitaine d'amateurs qui se prennent au jeu. Pour le moment, dessin d'après nature morte, puis dès le printemps, croquis de paysage d'après nature, voire ouverture vers le portrait. Ces cours se déroulent le lundi de 17h15 à 18h15, juste avant l'atelier de peinture, ce qui permet d'enchaîner les deux. Pendant la trêve des confiseurs, on a même pu rencontrer quelques mordus qui n'ont pas sacrifié leur passion aux chocolats.



**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE**

*Phosphène*

à l'église de Vermelle

**du 21 mai au 12 juin 2016**

Katia Antonoff  
Thomas Alonzo  
Gérald Holenstein

**"À Fleur d'Âmes..."**

Entrée gratuite

camara

Association pour la Promotion de l'Église de Vermelle, affiliée à la Fédération Française de Photographie et à l'Association Française des Photographes

**Apéro lecture**  
**de l'atelier**  
**d'écriture**  
à la bibliothèque  
**samedi 4 juin à 11h30**

**Tous**  
**au Golf**  
**samedi 2 avril**  
au practice  
de la rue du Vernay

**Exposition de peinture**  
**Isabelle Groussol**  
Eglise de Vermelle - **du 30 avril au 16 mai**

## ALEP Plein Air

Quel hiver !!

Peu de neige au rendez-vous, nos adhérents ne sont donc pas motivés pour faire des sorties en montagne.

Heureusement fin janvier nous avons passé un agréable week-end à Méribel. Neige et soleil au rendez-vous, ce qui nous a permis de faire une belle rando en raquettes.

Et bien sûr n'oublions pas la MARCHÉ NORDIQUE du samedi matin, un agréable moment sportif.

Vous pouvez consulter sur le site le calendrier des randonnées prévues pour 2016.

« Marcher, c'est prendre le temps de vivre, de regarder, d'ouvrir ses sens à la diversité »



### **MARCHE DANS LA NATURE - dimanche 8 mai - rendez-vous au foyer**

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> Tél. 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

## Un pot au feu rassembleur

La grande famille de L'ALEP Plein Air ne rate jamais une occasion de se retrouver entre amis, pour passer un bon moment. Marie-Hélène Reymond, la Présidente, avait donc choisi le premier samedi de janvier pour se retrouver autour d'un pot au feu fumant et partager la galette. En apéritif, une petite randonnée sur les sentiers balisés



de la commune avait été programmée, mais, sur le coup de dix heures, une pluie diluvienne en a décidé autrement, et aucun marcheur n'a choisi de braver les intempéries, se réservant

pour le moment de convivialité auprès du feu. Près des fourneaux, une équipe s'était activée tout le matin autour d'un détendeur de gaz récalcitrant qui ne s'est rendu qu'après l'intervention

fort appréciée de l'astreinte ERDF. Comme quoi, le service public a du répondant, même le samedi !

## Franc succès pour le Judo Club de Nivolas Vermelle !

C'est en effet 100 licenciés qui viennent combler notre petit Dojo et nous espérons continuer ainsi encore plusieurs années.

C'est pourquoi nous faisons appel aux parents pour venir prêter main forte aux membres du Bureau pour les différentes manifestations (Tombola du Club, Gala,

accompagnement des judokas aux compétitions...). Les différentes personnes qui composent le Bureau prises déjà par leur métier et leur famille ont vraiment besoin de votre aide. Alors nous comptons sur vous pour venir nous rencontrer et participer ainsi à la vie du Club!

Je vous rappelle également qu'aura lieu prochainement la Tombola, ainsi que le Gala du JNCV le vendredi 24 juin 2016 avec la remise des ceintures pour nos jeunes judokas.

*Sportivement, FLAMBERTIN (Président)*

*Gala annuel de judo - vendredi 24 juin au gymnase*

## Club de pétanque loisirs



Nous sommes une trentaine de membres qui nous réunissons tous les mardis après-midi, pour pratiquer ce sport de la petite boule. Nous n'avons pas besoin de licence puisque nous pratiquons en loisir. Le mardi, certains ne sont pas libres ou ont d'autres activités, on pourrait donc, s'il y a des intéressés ouvrir le samedi après-midi, une fois par mois, en fonction bien sûr, du calendrier du club pétanque 38 qui a des licenciés, adhérents à la Fédération Départementale. Pour tous renseignements sur notre club, s'adresser en Mairie qui donnera nos coordonnées.

*Le Président, André Rossi*



### Il n'y a pas d'âge limite pour jouer à la pétanque

C'est ce qu'affirme André Rossi, le dynamique président du club de pétanque loisirs. Et pour bien le montrer, le club avait prévu une petite fête pour permettre à Jean Massard de souffler ses 90 bougies. Le magnifique soleil printanier de ce mardi après-midi avait incité un grand nombre des adhérents à venir taquiner le cochonnet en attendant quatre heures et le goûter en l'honneur de Jean Massard. Celui-ci n'était en effet pas le dernier, et le soleil l'avait incité à lancer quelques boules. «Pour moi, la pétanque est un jeu de soleil, aussi, quand il ne fait pas beau, je préfère aller faire le tour de Rosière à

ped.» affirme l'alerte nonagénaire. Il faut dire que Jean Massard affiche une vie bien remplie, tout adolescent, il participe à la résistance dans le groupe de Jean Rapillard, il tient le pupitre des tubas pendant quarante quatre ans, sous la baguette de Gaby Blein et en parallèle, il participe au groupe de théâtre et chansons de Philippe Peraz. Une belle vitalité dignement fêtée par les adhérents du club. D'ailleurs pour tenter de s'adresser à des plus jeunes, André Rossi examine la possibilité de lancer un rendez-vous le samedi.

## Des projets à l'amicale des golfeurs

Avec 40 adhérents, l'Amicale des golfeurs n'avait jamais été aussi nombreuse, avec des joueurs de tous les niveaux, qui s'entraident et qui participent à de nombreuses compétitions. Parmi les joueurs qui font des compétitions 85 % ont performé cette année. Que ce soit des débutants ou des joueurs très confirmés. Certains ont obtenu leur carte verte. Une équipe Pro-am, 100 % AGN, Danièle, Pascale, Roselyne et Vincent, s'est distinguée dans deux compétitions Mme Figaro, à Évian et à Mionnay, en se classant respectivement quatrième et cinquième en brut. Ce sont deux belles performances.

L'assemblée générale donnait l'occasion à Marc Chavanne son dynamique président, de remercier l'équipe qui participe toute l'année à l'entretien et à l'amélioration du practice de la rue du Vernay. Cette équipe a

d'ailleurs des idées précises pour continuer à améliorer les installations, en particulier aménager le bunker, positionner des cibles fixes, installer un dispositif pour laver les balles etc...

Marc Chavanne proposait alors les manifestations qui seront reconduites au cours de la saison 2016 : « Tous au golf » le 2 avril, une sortie au golf de Faramans le 20 mai, l'Inter-club (Campanil/Faramans/Les Marches/AGN) qui sera pris en main par Pierre Meynier, l'Open de Nivolie le 17 juin, le concours d'approches le 1er juillet et bien sûr le Téléthon les 1, 2 et 3 décembre.

Les membres de l'Amicale feront également, comme les années précédentes, découvrir le golf aux jeunes du Centre Aéré et le practice sera ouvert à tous les membres pour s'entraîner durant l'horaire d'hiver.



## Nivolas Petanque 38

Le weekend du 7 et 8 mai 2016, le club de pétanque de Nivolas Vermelle organise le championnat doublette mixte de l'Isère pour se qualifier pour le championnat de France 2016.

Le samedi 7 mai la compétition se déroulera sur 2 sites : le parking de la poste et l'ancien stade (vers le tennis) et le dimanche 8 mai pour les parties à partir des 8èmes de finales au même stade.

Un plus gros challenge pour le club qui se développe de plus en plus au fil des années. Nous invitons tout public à venir découvrir ce sport lors de cette compétition.

*Sportivement, Mr Bonnassieux,  
président de Nivolas Pétanque 38*

Inscrivez vous dès maintenant ! 

**CAPi RAID**  
Déjà 5 ans de défi !

4 & 5  
JUN  
2016   
L'ISLE D'ABEAU

L'AVENTURE  
est en marche... 

## Concours de Pétanque 38

au stade - lundi 16 mai

# Club sportif nivolésien

## la belle soirée des sponsors

Au CSN (Club sportif nivolésien) le club de football qui compte aujourd'hui plus de 400 licenciés filles et garçons, on sait depuis toujours recevoir et surtout reconnaître celles et ceux qui apportent leur soutien au fonctionnement de l'association. Ainsi jeudi soir, dans la salle de réception du stade des Mûriers, les coprésidents Didier Bel



et Franck Briatte ainsi qu'une partie du staff ont eu le plaisir d'accueillir plusieurs respon-

sables d'entreprises afin de les remercier pour leur action. Un moment de convivialité et

de reconnaissance apprécié par tous au cours duquel les échanges furent nombreux.



## Un stage multi-activités au CSN durant les vacances de Février



Urban Sky, situé à Bourgoin Jallieu, une activité de trampoline. Mardi, un tournoi de foot salle était organisé au gymnase de Nivolas. Le mercredi matin était consacré au Laser Game.

Depuis le début de la saison, le club est engagé dans le programme éducatif fédéral de la Fédération Française de Football, les animateurs l'ont fait découvrir aux jeunes joueurs



durant le stage. Au menu des interventions de 20-30 min chaque jour sur différents thèmes proposés par la FFF :

Santé, Environnement, Culture Foot, Arbitrage, Fair Play, Savoir être.

Un grand MERCI à notre partenaire le Gaia Café pour la confection des repas et aux personnes qui ont contribué au bon déroulement du stage : Florent VIAL, Christian FOLLIASSON, Paul BONNAIRE, Thierry SCIESSERE, Anthony LAURANS, Marie-Pierre ECUER, Yanis DJOUAHRA, Adrien COMMANDEUR et Bertrand DETEUF.

Du lundi 22 au vendredi 26 février, plus de 40 joueurs et joueuses du club de foot de Nivolas ont pu pratiquer le football durant les vacances. Et pour mettre un peu de folie à tout ça les matinées étaient consacrées à d'autres activités comme Urban Sky ou encore le Laser Game. Le lundi commençait fort avec un départ à



## Country - Après-midi dansant

dimanche 17 avril

## Tournoi de pétanque du BCN

au stade samedi 9 juillet

## Les jeunes footballeurs ont profité d'une belle journée de sport



C'est désormais la tradition, le CSN organise en début janvier, pendant la trêve du calendrier du Basket un tournoi de foot en salle à l'intention des plus

partie des compétitions au Gymnase du Lycée Saint-Marc, mis à disposition pour la circonstance. 14 équipes de chaque catégorie venant principalement du Nord-Isère mais pour certaines de Lyon et de Grenoble s'affrontèrent sportivement dans un tournoi organisé avec une précision d'horloge, aussi bien au Gymnase Municipal qu'au Gymnase de Saint-Marc et cela pour la plus



jeunes de 9 ans à 13 ans et cela sur deux deux jours, les plus jeunes jusqu'à 11 ans le samedi et les U13 le dimanche.

Cette année, les organisateurs ont connu un tel succès, que le samedi, il a fallu dédoubler les lieux d'accueil et reporter une

grande satisfaction de l'équipe organisatrice et des clubs engagés qui purent rentrer sans problème malgré la neige. Le samedi, les membres du club proposaient des diots au vin blanc accompagnés de frites et le dimanche du boudin qui réchauffait les participants.

## Le Tennis Club

### le début des championnats de printemps

sont inscrites 3 équipes (2 équipes homme et 1 équipe femmes) à noter que l'équipe 1 masculine est montée cette saison et aura besoin de tout notre soutien ci dessous les dates des rencontres des 3 équipes

	EQUIPE RECEVANTE			EQUIPE RECUE		
	Garçons 1	Garçons 2	Filles 1	Garçons 1	Garçons 2	Filles 1
05/03/2016	SAMEDI			TCNV		Grand Lemps
06/03/2016	DIMANCHE	RIVES	DOMARIN	TCNV	TCNV	
12/03/2016	SAMEDI			CHARVIEU		TCNV
13/03/2016	DIMANCHE	TCNV	TCNV	PEAGE	EYZIN	
19/03/2016	SAMEDI			TCNV		les avenières
20/03/2016	DIMANCHE	VILLEFONTAINE	HEYRIEUX	TCNV	TCNV	
26/03/2016	SAMEDI			SEPTEME		TCNV
27/03/2016	DIMANCHE	PT EVEQUE	TCNV	TCNV	ST JUST	
02/04/2016	SAMEDI			TCNV		LES BALMES
03/04/2016	DIMANCHE	TCNV	DOLOMIEU	ST JUST	TCNV	



### démarrage du tennis avec Ecluse Badinières avec la mutualisation

Des installations, les compétiteurs du TCNV ont pu prendre leur marque dans le gymnase de Badinières en échange les tennismen de Badinières pourront intégrer les animations non homologuées du club de Nivolas comme le tournoi interne et les après midi tennis adultes et enfants

### 2ème tournoi interne du TCNV

Comme l'année dernière le tournoi aura lieu en avril, les dates retenues pour les rencontres sont les 12-14-19-21 et 26/04 avec une finale programmée le 30/04.

### une date à retenir

Le club a 30 ans (et oui, déjà 30 ans) : Retenez votre Samedi 11/06 : après une après midi festive (tie break, après midi des enfants...), votre club organisera un repas suivi d'une soirée dansante.

## Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	S	T	I	V	I	T	E	S
2	O	R	A	I	S	O	N		T	I
3	R	E	S	S	A	S	S	E	E	S
4	F	I	S	S	E			U	R	N
5	A	N	E	E				L	E	D
6	I	T	E			A	R	T	S	
7	T	E	S	T	E			E		O
8	U	R			I	R	I	S	A	N
9	R	A	I	N	A	S			D	U
10	E	I	N	S	T	E	I	N		S

Golf, concours approche  
vendredi 1er juillet

Basket - tournoi du club BCN  
samedi 21 mai au gymnase

# Esport Gymnique Nivelésien

## Année 2016 bien commencée pour l'Esport Gymnique

**Grande performance de l'esport gymnique sur les 3 week-ends de compétition de ce début d'année : 3 week-ends de podiums !!!**

Tout d'abord les **Parcours le 24 janvier à Heyrieux** : La totalité des 18 gyms inscrits aux entrainements ont participé à la compétition, excellente assiduité donc, à saluer. 16 ont eu le parcours, bon résultat. Les 18 gyms étaient : Emma BAROULIER, Lola Rose BAUDRY, Clara BONNET-CASSON, Robin BOROT, Camille BRIER-OLLIVIER, Andréa CLAVEL, Sarah CURIEN, Agathe DEL SIGNORE, Laura DUNOD, Valentine GIROS, Anaïs GUFFROY, Laurianne GUILLOT, Léonie MORRETTON, Noam M'SAKNI, Maëlys PONS, Elysia ROGNIN PICARD, Eléna TAILLEFER et Naïs TEISSIER-BARTHOLUS

Le week-end des **30 et 31 janvier 2016 à la Tour du Pin**, les deux plus hauts niveaux masculin et féminin terminent champions départementaux.

### Les Masculins le 30 janvier :



• **Niveau 6** l'équipe constituée de Anthony FERRAND, Enzo GRANDY, Killian GRANDY et Maxime RONOT finit 2ème en 7-14 ans. Enzo Grandy est 2ème en individuel. L'équipe n'est constituée que de 4 personnes dans l'équipe, donc belle performance. Ils peuvent être maximum 6 dans l'équipe et les 4 meilleures notes comptent.

• **Niveau 5** seulement deux individuels en 7-14 ans : Tristan TERRONES qui finit 4ème et Bastien JOLAIN qui finit 23ème.

• **Niveau 4** l'équipe, constituée de Jérémy CONTEGAT, Marvin FERNANDEZ, Alexandre LAURENT, Dylan SEIGLE-BUYAT et Grégory VALOUR, finit 1ère. En individuel : Alexandre LAURENT est 1er, Grégory VALOUR est 2ème et Dylan Seygle-Buyat termine 3ème. Les équipes sont de 5 gyms à ce niveau.

2 individuels ont matché parallèlement à l'équipe : Baptiste BARRAL et Nicolas MARMORAT.

### Les Féminines le 31 janvier :



• **Niveau 6** l'équipe constituée de Coline GALIFET, Suzie KOWALSKI, Maëlie SPICHT, Julie MOLEINS et Candice PELLET finit 9ème sur 13 et se qualifie ainsi pour les régionales. Elles n'étaient que 5, donc une belle qualification.

• **Niveau 5** en 14-18 ans l'équipe constituée de Chloé MATHEVET, Lisa MOLEINS, Johanna PEQUAY, Marie PICOT-GUERAUD, Anaïs PIOLAT et Ludivine PIOLAT finit 1ère. En individuel 1ère Chloé MATHEVET, 2ème Anaïs PIOLAT. Très bon résultat.

Parallèlement à l'équipe et en 11-15 ans Lucie COLLAS a matché en individuel et a fini 6ème sur 30.

**Et enfin le week-end des 6 & 7 février 2016 à Pont de Beauvoisin**, encore une équipe championne départementale !

• **Niveau 7** en 11 ans et plus l'équipe 1 constituée de Charline DUBOIS, Cassandra FERNANDEZ, Laure GERIN, Amélie JAILLOT et Candice MOREL finit 2ème (à 0,10 point des premières !!). En individuelle, Cassandra finit 1ère et Amélie 3ème. Très bon résultat tant au niveau de l'équipe car 5 filles au lieu de 6, qu'en individuelle. L'équipe 2 constituée de Romane GAILLARD, Mélanie MALLIERE,

Julie PRADELLE, Marie PERROT et Ilona JAIGU finit 6ème et se qualifie pour la région. Résultat correct car 5 filles au lieu de 6.



• **Niveau 8** en 7-10 ans l'équipe constituée de Léa AILLOUD, Maïna CECILLON, Salomé GALIFET, Léanne MALLIERE, Chloé MOLEINS et Adélie ROZIER finit 1ère départementale avec en individuel Léanne MALLIERE 1ère et Maïna CECILLON 3ème ex-aequo. Très bon résultat



### Mars sera également riche en compétitions puisque

- le 12 à Tullins, les ME feront leur première compétition
- le 13 à Moirans, les parcours matcheront pour l'obtention du parcours B
- et les 19 et 20, week-end très chargé avec les compétitions régionales dans la Loire pour les N5 à N7 Féminines et N4 & N5 Masculins.

Gageons que le TUN du mois d'avril sera encore rempli de podiums de l'EGNV !!!

## L'espoir Gymnique aux fourneaux

La saison hivernale se prête bien à cuisiner des mets un peu plus gras que d'ordinaire. L'Espoir Gymnique n'est pas restée à l'écart de cette mode et proposait au marché du samedi matin, des diots au vin blanc, dont le fumet embaumait la place. Bénéficiant d'un soleil presque printanier qui contrastait avec la neige de la semaine précédente, les clients du marché venaient déguster un petit verre de vin chaud ou des saucisses bien grillées. Eric Clavel, le Président en profitait pour détailler les différentes activités du club, gym-enfant, gym garçons et filles, baby-gym, zumba, piloxing etc...



## Loto de Noël avec la gym

C'était le tour de l'Espoir Gymnique d'organiser son loto et tout avait été mis en œuvre pour que ce soit une fête dédiée aux enfants et aux familles. Des parties menées avec dynamisme et humour par le trésorier Serge Diet qui savait maintenir l'intérêt de l'auditoire, sans ralentir le rythme des tirages. Eric Clavel, le président, de son

côté, s'affairait pour que la buvette et le coin restauration soit à même de répondre sans délai à toutes les sollicitations. Autrement dit, une organisation précise pour une soirée de loto réussie, y compris au moment de l'arrivée du père Noël qui apportait papillotes et friandises au cours d'une partie enfants, où chacun était récompensé.

## Basket Club Nivolésiens

### On a tapé le carton avec le basket



Depuis maintenant plusieurs années, le Basket Club relance les concours de coinche, avec des succès un peu divers à chaque fois.

### Les basketteuses ont proposé la brioche

Premier samedi de mars, les basketteuses de toutes les équipes et les dirigeants ont abandonné provisoirement les ballons pour proposer la brioche aux nivolésiens. Au porte à porte, sur la place du marché et devant le magasin Colruyt toutes les équipes étaient en place pour proposer de délicieuses brioches avec le sourire. Et quand chacun met la main à la pâte, les résultats sont au rendez-vous et aideront le club à boucler financièrement sa saison sportive.

## Rouler en groupe, c'est plus sympa que rouler seul !

C'est un peu le message qu'a fait passer Renée Reynaud, lors de l'Assemblée Générale de Nivolais-Cyclo. Même si le club de cyclo tourisme connaît, comme beaucoup de clubs dans le département un problème de recrutement, Marcel, le Président se félicitait de l'adhésion de trois jeunes cette année, venus renforcer le club. Si le temps fort de cette année a été, sans conteste la vadrouille nivolaisienne qui a rassemblé 140 participants, malgré une météo incertaine, le club a également porté les couleurs de la commune dans de nombreuses manifestations organisées par les clubs voisins.

27 randos pour 78 participations voilà qui démontre une belle vitalité. Pourtant, pour Renée, pas question de compétition, on roule pour se faire plaisir, et incontestablement, rouler en groupe est plus sympa que de rouler seul. D'abord parce que cela permet de se motiver, ensuite, le groupe propose des petits itinéraires hors des grands axes de circulation, afin de se faire plaisir sans prendre de risque, enfin, les anciens font bénéficier les nouveaux venus des conseils sur l'utilisation du vélo. On aura compris que le groupe est prêt à s'élargir.



Cette année, ce n'était pas la grande foule, mais cela a permis de passer un excellent moment de convivialité entre amis, pendant qu'à l'extérieur un crachin particulièrement désagréable s'était installé. Un concours mené rondement en quatre parties emporté haut la main par la doublette Christian Signol, Benoît Guffroy.



## Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2016, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 29 janvier son vide grenier pour la 5<sup>e</sup> édition au gymnase municipal. Le succès a été au rendez-vous avec un total record de 57 exposants dont plusieurs habitués, même si le nombre de visiteurs était en léger recul cette année, tous se sont retrouvés dans une ambiance amicale et conviviale. De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous. L'équipe dynamique du Sou a proposé cette année un choix plus large de boisson du bon café au vin chaud permettant à tous de se réchauffer.

Quand vous lirez cette dernière édition du TUN, le sou des écoles aura organisé le défilé du Carnaval accompagné par la fanfare de Bourgoin-Jallieu et par les Majorettes de Bourgoin-Jallieu ainsi que la Randonnée des Saveurs avec Marche & VTT

Malgré toutes les contraintes de l'année dernière, les élections, le temps humide et notre installation dans la salle des fêtes, la Randonnée des Saveurs avait pu se dérouler et rester, au fil des éditions, un incontournable du calendrier des sorties Marche et VTT.

Dimanche 20 Mars 2016 dès 7H, le Sou des écoles de Nivolas Vermelle en partenariat avec l'Espoir Gymnique vous aura proposé une nouvelle édition de sa randonnée avec un départ des circuits devant le foyer. Quatre distances VTT dont une de 50 km pour les plus sportifs et trois circuits pédestres dans les alentours du village allant de 6 à 15 Km auront été proposés. Ravitaillements et plats

chauds auront récompensé les efforts fournis.

### A vos calendriers :

- **Samedi 25 juin 2016** - La Kermesse au Stade municipal - Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.
- **Vendredi 16 septembre 2016** - Assemblée générale au Foyer municipal.
- **Samedi 19 novembre 2016** - Soirée Loto au Gymnase municipal.
- **Vendredi 09 décembre 2016** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

Après un hiver bienveillant, le printemps arrive, les arbres bourgeonnent, le cycle de la vie qui reprend, tout s'éveille, les fleurs colorent la nature. Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter. Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

**Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse :**  
Sou des écoles Nivolas Vermelle

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.*

## Belle fête de famille à Boussieu

Parents, grands parents et amis entouraient les enfants qui pour beaucoup étaient venus déguisés au loto organisé par le Sou des Écoles de Boussieu. Dès le début de l'après-midi, la Salle des Fêtes affichait complet.



## Les maternelles font leur marché

Des sapins de Noël décorés, des lumignons, des boules à accrocher au sapin et bien sûr des gâteaux. Les parents, les grands parents repartaient les bras chargés des emplettes qu'ils avaient pu faire lors de ce marché de Noël organisé dans la salle de jeux de l'école maternelle. Et les enfants n'étaient pas peu fiers de montrer leurs productions et qui plus est, de les vendre. Parents et amis ne s'étaient pas fait prier et restèrent un grand moment à discuter autour des stands.

## Les maternelles ont fait vibrer les chants de Noël

Cette année, seuls les enfants de la maternelle avaient préparé des chants, mais ils les ont interprétés avec tant de conviction qu'un silence empreint d'émotion régnait dans la salle des fêtes archi-comble.

Une salle des fêtes qui commence à s'avérer trop petite pour ce genre de manifestation, aussi, l'an prochain, c'est promis, on essaiera de réserver le gymnase afin que l'ensemble des classes puisse se produire, avec une bonne condition d'écoute pour tous.

Cela n'empêcha pas que chacun attendait l'arrivée du père-Noël, qui traversait la salle de son pas majestueux, avant de s'installer sur scène pour procéder à la distribution de friandises.

Kermesse du  
Sou des écoles  
du village

au stade - samedi 25 juin

# Soirées-contes à l'école de Boussieu

Vendredi 5 février s'est tenue la première soirée contes organisée par le Sou des Ecoles et l'équipe enseignante.



Les enfants venus pour certains en pyjama avec leurs doudous, ont dégusté un chocolat chaud avant de rejoindre la salle de motricité joliment décorée pour l'occasion. Les mamans conteuses ont fait voyager petits et grands à travers le monde grâce à des histoires venues de tous les continents. Une ambiance musicale et des déguisements variés ont agrémenté ce moment partagé. Au vu du nombre important d'inscriptions, une deuxième soirée est programmée en mars !



L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles pour son investissement dans cette manifestation.

## L'école de Boussieu en classe de neige

La classe de CMI-CM2 de l'école de Boussieu est partie en classe de neige du 8 au 12 février. Installés au centre de jeunesse d'Autrans, les élèves de Mme BERTRAND, accompagnés de parents, Madame BADIN et Monsieur GONZALES, ont pratiqué le ski alpin sur le domaine de la Sûre. Ils ont aussi participé à des animations sur les thèmes de la géologie et de la résistance.

Au ski, nous n'avions pas tous le même niveau. Donc nous avons fait deux groupes : le groupe des débutants et le groupe des débrouillés.

Dans le groupe des débrouillés il y avait 7 enfants. Notre moniteur s'appelait Ben et il était très gentil.

Nous avons appris à faire des dérapages et à contrôler notre vitesse. On est allé sur des pistes vertes et sur des pistes bleues. Nous avons pris le tire-fesse (télé-ski) et un grand télé-siège.

Le groupe des débutants comptait quatorze enfants. Le moniteur s'appelait Léo. Nous avons fait l'escalier et nous avons monté la pente. Léo nous a appris à faire la chasse-neige. Nous avons descendu la piste baby puis le 2ème jour nous sommes arrivés sur la piste verte. Le 4ème jour nous avons monté la plus grande piste verte en prenant le grand tire-fesse et nous l'avons descendue.

Nous sommes allés dans une grande salle rejoindre nos

moniteurs de ski, Léo et Ben, qui nous ont remis les insignes.

Les enfants ont eu : ourson : 1 enfant, flocon : 10 enfants, 1ère étoile : 4 enfants, 2ème étoile : 3 enfants, étoile d'or : 1 enfant, médaille de compensation : 2 enfants.

Tous les enfants étaient très émus.

Nous avons fait un grand jeu sur la résistance. Pour trouver les informations, nous avons accès au musée de la résistance. Nous avons découvert les uniformes allemands et français, les tickets de rationnement, des journaux de l'époque... Nous avons appris à coder et décoder des messages. Les résistants se servaient des messages codés pour ne pas être compris des nazis.

Ateliers géologie : nous devons extraire des os de cerf enfouis dans le sable et retrouver leur nom puis nous avons réalisé des moulages de mollusques.

Une belle expérience pour petits et grands ! Un grand merci aux parents d'élèves pour leur soutien moral et leur participation aux actions, ainsi qu'aux partenaires pour leur soutien financier (mairies de Bourgoin et Nivolas-Vermelle, Sou des écoles de Boussieu et entreprise Seven Frères).



## Monsieur Carnaval est parti en fumée

La tradition a été bien respectée, avec un peu de décalage dans le temps, puisque en raison des congés de février la manifestation du Sou des Ecoles a été reportée en Mars. Toutefois, le temps n'était guère plus clément et organisateurs et parents étaient un peu inquiets à la lecture des communiqués de la météo qui annonçaient de la neige en plaine. Malgré tout, la pluie avait cessé et dès les premiers coups de cymbales de la Fraternelle, les enfants tout fiers de leurs beaux costumes s'élançèrent à travers les rues du village, derrière Monsieur Carnaval qui ouvrait la marche. Et quand le défilé arrivait au stade, un beau soleil presque printanier accueillait la petite troupe pour assister à la crémation de Monsieur Carnaval.

### Gala EGN

au gymnase

18 juin

# Carnaval



# Ski de Boussieu

